

BUDGET DE DÉPENSES 2017 » 2018

RENSEIGNEMENTS
SUPPLÉMENTAIRES



BUDGET DE DÉPENSES

2017 ▶ 2018

RENSEIGNEMENTS
SUPPLÉMENTAIRES

Budget de dépenses 2017-2018
Renseignements supplémentaires

Dépôt légal – Mars 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-77919-3 (imprimé)
ISBN 978-2-550-77920-9 (en ligne)

ISSN 2368-3937 (imprimé)
ISSN 2368-3945 (en ligne)

TABLE DES MATIÈRES

LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2016-2017 ET LE BUDGET DE DÉPENSES 2017-2018	7
1. Les dépenses budgétaires 2016-2017.....	7
1.1 La variation des dépenses budgétaires 2016-2017	7
1.2 L'évolution des dépenses budgétaires 2016-2017 du gouvernement	8
2. Le Budget de dépenses 2017-2018.....	8
2.1 La variation des dépenses de programmes en 2017-2018	9
Annexe 1	
La variation entre le Budget de dépenses 2017-2018 et la dépense probable 2016-2017	14
LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES	17
1. Les résultats des entités consolidées en 2017-2018.....	17
2. Les résultats des fonds spéciaux en 2017-2018	18
3. Les résultats des organismes autres que budgétaires en 2017-2018.....	19
4. Les résultats des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation en 2017-2018.....	20
5. L'évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2016-2017	20
Annexe 1	
Changements à la liste des entités consolidées	23
Annexe 2	
Résultats des fonds spéciaux	25
Annexe 3	
Résultats des organismes autres que budgétaires.....	28
Annexe 4	
Résultats des comptes à fin déterminée.....	32
LES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES, DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT	37
1. Le résultat du contrôle des effectifs en 2016-2017.....	37
2. Réduction du recours au personnel externe et renforcement de l'expertise interne	38
3. La détermination des niveaux d'effectifs 2017-2018	39
Annexe 1	
Dénombrement des effectifs des organismes publics	40
Annexe 2	
Lexique.....	42

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2017-2018 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES	43
1. Vue d'ensemble de la répartition des dépenses	43
2. Les dépenses de rémunération	45
3. Les dépenses de fonctionnement	47
4. Les dépenses de capital	49
5. Les dépenses d'intérêt	51
6. Les dépenses de support.....	53
7. Les dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions	55
 Annexe 1	
Nature des catégories de dépenses	56
 Annexe 2	
Répartition du Budget de dépenses 2017-2018 par grandes catégories	57
 Annexe 3	
Répartition des dépenses de programmes 2017-2018 par bénéficiaires	58
 APPENDICES	
 Appendice A	
Le Budget de dépenses 2017-2018 par missions	61
 Appendice B	
Indicateurs économiques et budgétaires	71
 B.1	
Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires.....	72
 B.2	
Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques	73
 B.3	
Dépenses par portefeuilles	74

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2016-2017 ET LE BUDGET DE DÉPENSES 2017-2018

1. LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2016-2017

Pour l'exercice financier 2016-2017, les dépenses budgétaires du gouvernement s'établissent à 77 353,1 M\$. Les dépenses de programmes s'élèvent à 69 751,6 M\$ et le service de la dette à 7 601,5 M\$.

Évolution du budget de dépenses 2016-2017

(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses budgétaires
Budget de dépenses 2016-2017	68 238,4	8 317,5	76 555,9
Variation	-	(716,0)	(716,0)
Redressements ¹	1 513,2	-	1 513,2
Dépense probable 2016-2017	69 751,6	7 601,5	77 353,1

¹ Les dépenses ont été redressées pour notamment prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

1.1 LA VARIATION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2016-2017

Avant prise en compte des redressements, les dépenses de programmes s'établissent à 68 238,4 M\$ pour l'exercice financier 2016-2017, soit le même niveau que celui présenté au Budget de dépenses 2016-2017. Le respect de l'objectif de dépenses a exigé la contribution de l'ensemble des ministères et organismes.

Pour des fins de comparaison avec le budget de dépenses 2017-2018, les dépenses de programmes 2016-2017 ont été haussées de 1 513,2 M\$ par rapport à l'objectif initial de 68 238,4 M\$. Le rehaussement s'explique essentiellement par les redressements suivants :

- Compte tenu de son abolition, prise en compte des dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) dans celles du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Transfert du Registraire des entreprises (REQ) au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui subventionnera le Fonds des biens et des services pour l'intégration des activités du REQ;
- Prise en compte du remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- Intégration des activités de la Régie du cinéma au ministère de la Culture et des Communications.

En 2016-2017, ces dépenses ne se retrouvaient pas dans les dépenses de programmes mais elles y sont intégrées à compter de l'exercice financier 2017-2018.

Quant au service de la dette du fonds général du fonds consolidé du revenu, il a été révisé à la baisse de 716,0 M\$ en 2016-2017. Cette révision s'explique principalement par des taux d'intérêt plus faibles que prévu et par des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite, qui entraînent un niveau moins élevé des intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite.

1.2 L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2016-2017 DU GOUVERNEMENT

Les dépenses de programmes sont en hausse de 3,8 %, s'élevant à 69 751,6 M\$ en 2016-2017 comparativement à 67 185,9 M\$ en 2015-2016.

Le service de la dette s'établit à 7 601,5 M\$, ce qui représente une diminution de 353,1 M\$ ou de 4,4 % par rapport à 2015-2016.

Ainsi, les dépenses budgétaires du gouvernement encourues au cours de l'exercice financier 2016-2017 s'établissent à 77 353,1 M\$, en hausse de 2 212,6 M\$ ou de 2,9 % par rapport à l'exercice financier précédent.

Dépenses budgétaires 2016-2017

(en millions de dollars)

	2016-2017	2015-2016	Variation	
			M\$	%
Dépenses de programmes ¹	69 751,6	67 185,9	2 565,7	3,8
Service de la dette	7 601,5	7 954,6	(353,1)	(4,4)
Dépenses budgétaires	77 353,1	75 140,5	2 212,6	2,9

¹ Les dépenses ont été redressées pour notamment prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

2. LE BUDGET DE DÉPENSES 2017-2018

Les dépenses de programmes s'élèvent à 72 591,4 M\$ en 2017-2018, soit une augmentation de 2 839,8 M\$ ou de 4,1 % par rapport à l'exercice financier 2016-2017.

Le service de la dette s'établit à 7 776,5 M\$, soit une hausse de 175,0 M\$ par rapport à 2016-2017 qui s'explique notamment par l'augmentation prévue des taux d'intérêt.

Au total, les dépenses budgétaires du gouvernement pour l'exercice financier 2017-2018 présentent une croissance de 3,9 % par rapport à 2016-2017, pour s'établir à 80 367,9 M\$.

Évolution des dépenses budgétaires 2017-2018

(en millions de dollars)

	2017-2018	2016-2017 ¹	Variation	
			M\$	%
Dépenses de programmes	72 591,4	69 751,6	2 839,8	4,1
Service de la dette	7 776,5	7 601,5	175,0	2,3
Dépenses budgétaires	80 367,9	77 353,1	3 014,8	3,9

¹ Les dépenses ont été redressées pour notamment prendre en compte les dépenses du FINESSS, lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

2.1 LA VARIATION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2017-2018

Les dépenses de programmes augmentent de 2 839,8 M\$ en 2017-2018, soit de 4,1 % par rapport à la dépense probable 2016-2017. Cette croissance est attribuable aux variations suivantes :

- Hausse de 1 494,9 M\$ au portefeuille « Santé et Services sociaux », soit de 4,2 %;
- Hausse de 637,3 M\$ au portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », soit de 4,2 %;
- Hausse de 382,3 M\$ dans les autres portefeuilles, soit de 1,8 %;
- Hausse de 325,3 M\$ au Fonds de suppléance.

Répartition de la croissance des dépenses de programmes 2017-2018

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2017-2018	Dépense probable 2016-2017 ¹	Variation	
			M\$	%
Santé et Services sociaux	36 763,5	35 268,6	1 494,9	4,2
Éducation et Enseignement supérieur	17 881,7	17 244,4	637,3	4,2 ²
Autres portefeuilles (excluant le Fonds de suppléance)	17 066,9	16 684,6	382,3	1,8 ³
Fonds de suppléance ⁴	879,3	554,0	325,3	
Total	72 591,4	69 751,6	2 839,8	4,1

¹ Les dépenses ont été redressées pour notamment prendre en compte les dépenses du FINESSS, lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

² Le pourcentage de variation a été calculé en incluant, dans le budget de dépenses 2017-2018, les transferts provenant de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

³ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, du budget de dépenses 2017-2018, les transferts au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion qui s'ajouteront au cours de l'exercice financier 2017-2018.

⁴ Vise à pourvoir aux dépenses imprévues pouvant survenir dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux, aux coûts de certaines mesures qui sont annoncées au Discours sur le budget 2017-2018 ainsi qu'aux dépenses prévues, mais non ventilées dans les portefeuilles ministériels.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Hausse de 1 494,9 M\$ du budget de dépenses en 2017-2018

La croissance allouée au ministère de la Santé et des Services sociaux s'élève à 1 494,9 M\$ en 2017-2018, soit une hausse de 4,2 % par rapport à 2016-2017. Cette croissance permet notamment :

- De couvrir les ajustements salariaux prévus au 1^{er} avril 2017, l'indexation des dépenses autres que salariales ainsi que la consolidation des services prioritaires en matière de santé et de services sociaux;
- De financer les augmentations de rémunération prévues pour les professionnels de la santé, qui tiennent compte notamment des propositions déposées récemment par le gouvernement en vue du renouvellement des ententes avec les fédérations médicales;
- D'assurer les paiements du service de dette découlant des investissements réalisés dans le réseau de la santé;
- D'augmenter les services à la population, notamment dans le but de diminuer le temps d'attente dans les hôpitaux, d'accroître et d'améliorer les soins et les services offerts dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), de diminuer les délais en services diagnostiques et à l'accès à la chirurgie, ainsi que d'accroître l'accessibilité aux services de protection de la jeunesse et aux services psychosociaux;
- De couvrir la croissance de la consommation au Fonds de l'assurance médicaments résultant en grande partie d'une augmentation du nombre de participants.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Hausse de 637,3 M\$ du budget de dépenses en 2017-2018

Les dépenses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur augmentent de 637,3 M\$ en 2017-2018.

En tenant compte d'un montant de 78,5 M\$ en provenance de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion qui s'ajoutera à ce budget en cours d'année 2017-2018, la croissance des dépenses du Ministère totalise 715,8 M\$, soit 4,2 %.

Le budget de dépenses 2017-2018 permet notamment :

- Le financement des mesures prévues au plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur;
- Le financement des principaux facteurs de croissance des divers réseaux de l'enseignement, notamment les paramètres salariaux, les effets de clientèle et la dette subventionnée;
- Une bonification de l'aide financière aux études.

Le budget de dépenses 2017-2018 permet également d'assurer le financement des programmes du secteur du loisir et du sport de même que de soutenir le fonctionnement des organismes relevant des ministres et des divers organismes œuvrant en éducation.

AUTRES MINISTÈRES

Augmentation globale de 1,8 %

En excluant le Fonds de suppléance, les principales variations des autres ministères sont les suivantes :

- Le budget de l'**Assemblée nationale** augmente de 1,9 M\$. Cette variation résulte principalement de l'indexation des dépenses de fonctionnement et de l'augmentation des dépenses salariales;
- Le budget des **Personnes désignées par l'Assemblée nationale** augmente de 12,2 M\$. Cette variation s'explique principalement par l'indexation des dépenses de fonctionnement et par l'augmentation des dépenses salariales. Elle s'explique également par la hausse des dépenses relatives aux élections municipales de novembre 2017 ainsi que par les activités préparatoires et le réapprovisionnement du matériel électoral en vue des élections générales provinciales de 2018. Finalement, la croissance s'explique par l'ajout de ressources pour les responsabilités confiées au Protecteur du citoyen dans le cadre de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (L.Q. 2016, chapitre 34);
- Le budget du ministère des **Affaires municipales et de l'Occupation du territoire** augmente de 80,0 M\$. Cette augmentation découle principalement de la mise en place du programme Fonds d'appui au rayonnement des régions, de la variation des coûts liés au remboursement du service de dette des programmes d'infrastructures, du versement des compensations tenant lieu de taxes et de la contribution gouvernementale à la Société d'habitation du Québec. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance pour tenir compte de mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;
- Le budget du ministère de l'**Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** est de 876,7 M\$. Il s'agit d'une augmentation de 14,6 M\$ par rapport à la dépense probable de 862,1 M\$ pour l'exercice 2016-2017. Cet écart est essentiellement attribuable à l'augmentation des crédits relatifs au remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles ainsi qu'aux sommes additionnelles prévues pour tenir compte de certaines mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018. Par ailleurs, à ce montant s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance pour tenir compte de mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;
- En excluant le Fonds de suppléance, le budget du **Conseil du trésor et de l'Administration gouvernementale** diminue de 38,7 M\$. Cette variation s'explique principalement par une révision des coûts des régimes de retraite compensée par la mise sur pied de deux commissions d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques et sur les relations entre les autochtones et certains services publics, et par le projet de création de l'Autorité des marchés publics;
- Le budget du ministère du **Conseil exécutif** augmente de 13,4 M\$. Cette variation est principalement liée à la nature et à l'évolution des ententes conclues avec les nations et communautés autochtones et à la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021. À ce budget, une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance s'ajoutera pour tenir compte de mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;
- Le budget du ministère de la **Culture et des Communications** augmente de 10,7 M\$. Cette variation s'explique principalement par la hausse de l'aide financière octroyée en remboursement du service de dette. À ce montant, une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance s'ajoutera pour tenir compte des mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;

- Le budget du ministère du **Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques** s'élève à 152,8 M\$ comparativement à la dépense probable 2016-2017 de 146,7 M\$. Cette augmentation de 6,1 M\$ est principalement attribuable à la mise en œuvre du Programme ClimatSol-Plus et du Programme d'aide aux entreprises innovantes dans le secteur de la décontamination des sols, annoncés lors du Discours sur le budget 2016-2017. À ce montant, une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance s'ajoutera pour tenir compte des mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;
- Le budget du ministère de l'**Économie, de la Science et de l'Innovation** s'établit à 916,2 M\$, soit une augmentation de 4,4 M\$ par rapport à la dépense probable de l'exercice 2016-2017. Cet écart s'explique notamment par la baisse des coûts liés aux interventions financières autorisées au cours des exercices précédents reliés aux mandats gouvernementaux et anciens programmes, compensée par des sommes additionnelles pour la mise en œuvre des différentes stratégies visant à stimuler l'investissement et à soutenir la croissance économique du Québec. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance pour tenir compte de mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;
- Le budget du ministère de l'**Énergie et des Ressources naturelles** s'établit à 72,1 M\$, soit un niveau comparable à la dépense probable de l'exercice 2016-2017;
- Le budget du ministère de la **Famille** augmente de 18,0 M\$ par rapport à la dépense probable 2016-2017. Cette hausse s'explique principalement par l'effet de différents facteurs de variation dans le programme Mesures d'aide à la famille, dont la création de places ainsi que la variation du taux d'occupation en services de garde et de la contribution financière des parents. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance pour tenir compte de mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;
- En excluant le service de la dette et la provision pour des initiatives concernant les revenus, le budget du ministère des **Finances** augmente de 46,0 M\$ par rapport à la dépense probable 2016-2017. Cette variation est principalement liée à la hausse de la provision pour moderniser les systèmes d'information dans le secteur de la santé. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance pour tenir compte de mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;
- Le budget du ministère des **Forêts, de la Faune et des Parcs** s'établit à 465,4 M\$, soit un niveau comparable à la dépense probable de l'exercice 2016-2017. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance pour tenir compte des mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;
- Le budget du ministère de l'**Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion** est supérieur de 127,5 M\$ comparativement à la dépense probable 2016-2017. Cette variation s'explique principalement par le fait que la dépense probable est réduite d'une somme de 165,7 M\$ transférée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, au ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour des activités de soutien à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes, mais qu'elle inclut les montants associés au crédit au net. En excluant ces facteurs, la croissance est de 10,5 % et s'explique principalement par l'indexation des incitatifs financiers à la participation aux cours de français à temps complet et l'élargissement de l'admissibilité à un plus grand nombre de personnes immigrantes ainsi que par la mise en place d'un guichet unique québécois pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance pour tenir compte de mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;

- Le budget du ministère de la **Justice** augmente de 44,4 M\$ par rapport à la dépense probable 2016-2017. Cette augmentation s'explique principalement par la mise en œuvre de la stratégie d'action visant à réduire les délais de justice en matière criminelle et pénale, par le financement de la hausse du coût de l'indemnisation des victimes d'actes criminels et par le rehaussement du financement des ressources informationnelles. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance pour tenir compte des mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;
- Le budget du ministère des **Relations internationales et de la Francophonie** augmente de 9,2 M\$ comparativement à la dépense probable 2016-2017. Cette variation s'explique principalement par le renforcement du réseau des représentations du Québec à l'étranger;
- Le budget de dépenses alloué au ministère de la **Sécurité publique** augmente de 29,0 M\$ par rapport à la dépense probable 2016-2017. Cette hausse s'explique principalement par la mise en opération de nouveaux établissements de détention et par la mise en place de la stratégie d'action visant à réduire les délais de justice en matière criminelle et pénale. Elle s'explique aussi par le transfert des sommes, au cours de l'exercice 2016-2017, de la provision pour des initiatives concernant les revenus du ministère des Finances pour des activités de lutte contre certains types de criminalité. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance pour tenir compte des mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018;
- Le budget du ministère du **Tourisme** s'élève à 147,7 M\$, en hausse de 5,6 M\$ par rapport à la dépense probable de l'exercice 2016-2017. La variation s'explique principalement par la bonification du soutien aux festivals et événements touristiques et par la mise en place du nouveau modèle d'affaires et de gouvernance du tourisme au Québec;
- Le budget de dépenses du ministère des **Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports** s'établit à 673,1 M\$, ce qui représente une augmentation de 38,1 M\$ par rapport à la dépense probable de l'exercice 2016-2017. Cet écart s'explique notamment par une hausse des dépenses de transfert au bénéfice de la Société des Traversiers du Québec, le financement des infrastructures de l'aéroport Jean-Lesage de Québec, l'aide aux infrastructures maritimes ainsi que par des sommes additionnelles dédiées au transport adapté. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance pour tenir compte des mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018. De plus, des montants seront prévus pour assurer le renforcement de l'expertise interne et la sécurité du réseau;
- En tenant compte des montants en provenance de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et de la provision pour des initiatives concernant les revenus du ministère des Finances, le budget du ministère du **Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale** diminue de 9,9 M\$. Cette variation s'explique par la baisse de clientèle prévue à l'aide financière de dernier recours, compensée en partie par l'impact de l'indexation des prestations d'aide financière de dernier recours. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance pour tenir compte de mesures annoncées au Discours sur le budget 2017-2018.

ANNEXE 1

La variation entre le Budget de dépenses 2017-2018 et la dépense probable 2016-2017¹

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2017-2018	Dépense probable 2016-2017 ²	Variation	
			M\$	%
Assemblée nationale	137,5	135,6	1,9	1,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	103,0	90,9	12,2	13,4
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 880,2	1 800,2	80,0	4,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	876,7	862,1	14,6	1,7
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 593,5	1 306,8	286,6	(5,1) ⁴
Conseil exécutif	425,2	411,8	13,4	3,3
Culture et Communications ³	689,8	679,1	10,7	1,6
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	152,8	146,7	6,1	4,2
Économie, Science et Innovation	916,2	911,8	4,4	0,5
Éducation et Enseignement supérieur	17 881,7	17 244,4	637,3	4,2 ⁵
Énergie et Ressources naturelles	72,1	71,9	0,2	0,3
Famille	2 546,0	2 528,1	18,0	0,7
Finances ³	200,6	102,9	97,7	32,8 ⁶
Forêts, Faune et Parcs	465,4	465,1	0,3	0,1
Immigration, Diversité et Inclusion	305,5	178,1	127,5	10,5 ⁷
Justice	933,6	889,1	44,4	6,1 ⁸
Relations internationales et Francophonie	106,3	97,1	9,2	9,5
Santé et Services sociaux	36 763,5	35 268,6	1 494,9	4,2
Sécurité publique	1 436,8	1 407,7	29,0	4,2 ⁸
Tourisme	147,7	142,1	5,6	3,9
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	673,1	635,0	38,1	6,0
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 284,2	4 376,5	(92,3)	(0,2) ⁹
Dépenses de programmes	72 591,4	69 751,6	2 839,8	4,1
Service de la dette	7 776,5	7 601,5	175,0	2,3
Dépenses budgétaires	80 367,9	77 353,1	3 014,8	3,9

- ¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2017-2018.
- ² Les dépenses ont été redressées pour notamment prendre en compte les dépenses du FINESSS, lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.
- ³ Pour les fins de ce tableau, le service de la dette est exclu des dépenses des portefeuilles « Finances » et « Culture et Communications ».
- ⁴ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, du budget de dépenses 2017-2018 et de la dépense probable 2016-2017, le programme Fonds de suppléance.
- ⁵ Le pourcentage de variation a été calculé en incluant, dans le budget de dépenses 2017-2018, les transferts provenant de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.
- ⁶ Le pourcentage de variation a été calculé en incluant, dans la dépense probable 2016-2017, la provision pour des initiatives concernant les revenus.
- ⁷ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, du budget de dépenses 2017-2018, la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants et en excluant, de la dépense probable 2016-2017, les montants associés au crédit au net.
- ⁸ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, de la dépense probable 2016-2017, les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus du ministère des Finances.
- ⁹ Le pourcentage de variation a été calculé en incluant, dans le budget de dépenses 2017-2018, les transferts provenant de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus du ministère des Finances.

Concernant les références 4 à 9, une provision est un élément d'un programme pour laquelle une loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont déterminées au volume **Crédits des ministères et organismes**.

LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

1. LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2017-2018

Les revenus et les dépenses prévus des entités consolidées s'élèvent respectivement à 84 348,6 M\$ et à 81 467,5 M\$ pour l'exercice financier 2017-2018, avant les ajustements de la consolidation, pour un impact favorable de 2 881,1 M\$ sur les résultats financiers du gouvernement. Par rapport à 2016-2017, ces résultats représentent une amélioration de 627,8 M\$ qui se répartit ainsi :

- Une amélioration de 1 031,2 M\$ des résultats prévus des fonds spéciaux;
- Une détérioration de 141,0 M\$ des résultats prévus des organismes autres que budgétaires;
- Une détérioration de 35,0 M\$ des résultats prévus des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation;
- Une variation à la baisse de 227,4 M\$ des résultats prévus des comptes à fin déterminée.

Résultats des entités consolidées en 2017-2018¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017 ²	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Fonds spéciaux ³	15 951,0	13 085,0	2 866,0	1 834,8	1 031,2
Organismes autres que budgétaires ⁴	25 393,0	25 264,3	128,7	269,7	(141,0)
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	41 583,0	41 583,0	-	35,0	(35,0)
	82 927,0	79 932,3	2 994,7	2 139,5	855,2
Comptes à fin déterminée ⁵	1 421,6	1 535,2	(113,6)	113,8	(227,4)
Résultats des entités consolidées	84 348,6	81 467,5	2 881,1	2 253,3	627,8

¹ Les résultats des entités consolidées sont présentés avant les ajustements de la consolidation. Ces ajustements ont pour effet d'éliminer les opérations conclues entre les entités du périmètre comptable du gouvernement et envers le fonds général du fonds consolidé du revenu, d'harmoniser les conventions comptables en usage dans les entités consolidées avec celles utilisées par le gouvernement et d'effectuer les reclassifications adéquates.

² Les données sont présentées conformément à la structure 2017-2018.

³ Incluant les informations financières du Fonds des générations et excluant celles du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS). En raison de son abolition qui prendra effet le 1^{er} avril 2017, les dépenses du FINESSS sont dorénavant intégrées au portefeuille « Santé et Services sociaux ».

⁴ Excluant les informations financières de la Régie du cinéma. En raison de son abolition qui prendra effet le 1^{er} avril 2017 par le transfert de ses activités au ministère de la Culture et des Communications, les dépenses sont dorénavant intégrées au portefeuille « Culture et Communications ».

⁵ Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés sur une base de comptabilité de caisse, ce qui peut générer des fluctuations importantes en fonction des entrées et des sorties de fonds. Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés à l'annexe 4 avant les ajustements de la consolidation. Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'ajuster ces résultats afin qu'ils soient présentés à l'équilibre sur une base de comptabilité d'exercice.

Les changements survenus à la répartition des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux par portefeuille sont présentés à l'annexe 1.

2. LES RÉSULTATS DES FONDS SPÉCIAUX EN 2017-2018

Les fonds spéciaux présentent un excédent prévu de 2 866,0 M\$, avant les ajustements de la consolidation, pour l'exercice financier 2017-2018, soit une variation à la hausse de 1 031,2 M\$ par rapport à 2016-2017. En excluant l'amélioration des résultats de 446,0 M\$ au Fonds des générations, les résultats des fonds spéciaux sont en hausse de 585,2 M\$. Cette hausse s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- Un déficit prévu de 88,4 M\$ au Fonds vert en 2017-2018 comparativement à un déficit probable de 343,7 M\$ en 2016-2017. Cette amélioration des résultats de 255,3 M\$ est attribuable à une augmentation des revenus anticipés provenant du marché du carbone et à la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques;
- Un surplus de 461,6 M\$ au Fonds des réseaux de transport terrestre en 2017-2018 comparativement à un surplus prévu de 281,0 M\$ en 2016-2017. Cette variation à la hausse des résultats de 180,6 M\$ s'explique notamment par une augmentation prévue des revenus de taxes sur les carburants et des revenus de droits et permis et par un changement dans le calendrier de versement de certaines subventions;
- Un surplus prévu de 21,9 M\$ au Fonds du Plan Nord en 2017-2018 comparativement à un déficit de 121,3 M\$ en 2016-2017. Cette variation à la hausse des résultats de 143,2 M\$ s'explique principalement par la baisse prévue des transferts à la Société du Plan Nord. De plus, l'évolution des projets entrepris sur le territoire couvert par le Plan Nord entraîne des retombées fiscales prévues à la hausse pour 2017-2018.

Résultats en 2017-2018 des fonds spéciaux¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017 ²	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Fonds vert	709,7	798,1	(88,4)	(343,7)	255,3
Fonds des réseaux de transport terrestre	3 816,5	3 354,9	461,6	281,0	180,6
Fonds du Plan Nord	96,4	74,5	21,9	(121,3)	143,2
Autres fonds spéciaux	8 840,4	8 857,5	(17,1)	(23,2)	6,1
	13 463,0	13 085,0	378,0	(207,2)	585,2
Fonds des générations	2 488,0	-	2 488,0	2 042,0	446,0
Résultats avant les ajustements de la consolidation	15 951,0	13 085,0	2 866,0	1 834,8	1 031,2

¹ Les résultats des fonds spéciaux sont présentés à l'annexe 2.

² Excluant les données du FINESSS qui sera aboli à compter du 1^{er} avril 2017.

3. LES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES EN 2017-2018

Les résultats prévus des organismes autres que budgétaires affichent un surplus de 128,7 M\$ en 2017-2018, avant les ajustements de la consolidation, comparativement à un surplus anticipé de 269,7 M\$ en 2016-2017. Cette détérioration de 141,0 M\$ des résultats nets prévus s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- La Société du Plan Nord affiche des résultats à l'équilibre en 2017-2018, comparativement à un surplus de 100,3 M\$ en 2016-2017. Cette variation s'explique par une hausse exceptionnelle des revenus en provenance du Fonds du Plan Nord au cours de l'exercice 2016-2017, correspondant au versement d'un montant de 100,3 M\$ pour une prise de participation dans la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire s.e.c.;
- L'Agence du revenu du Québec affiche des résultats à l'équilibre en 2017-2018 comparativement à un déficit prévu de 42,1 M\$ en 2016-2017. Cette variation à la hausse s'explique essentiellement par l'utilisation en 2016-2017 d'une partie de ses surplus cumulés et du retour à l'équilibre en 2017-2018;
- La Société d'habitation du Québec présente un déficit prévu de 18,6 M\$ en 2017-2018 comparativement à un excédent prévu de 26,1 M\$ en 2016-2017. Cette variation à la baisse s'explique principalement par une augmentation des dépenses de 91,7 M\$ en 2017-2018 liées au retour anticipé à un rythme de réalisation normal pour le programme AccèsLogis Québec, à une hausse du financement lié au déficit d'exploitation des organismes subventionnés dans le cadre du programme de logements sans but lucratif relativement au financement des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation ainsi que par une hausse des dépenses du programme Supplément au loyer. Cette détérioration est compensée en partie par des revenus anticipés à la hausse de 47,0 M\$ découlant de la signature de l'Entente 2016 concernant le Fonds consacré à l'infrastructure sociale conclue en vertu de l'Entente concernant l'investissement dans le logement abordable.

Résultats en 2017-2018 des organismes autres que budgétaires¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017 ²	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Société du Plan Nord	71,9	71,9	-	100,3	(100,3)
Agence du revenu du Québec	1 175,1	1 175,1	-	(42,1)	42,1
Société d'habitation du Québec	1 145,9	1 164,5	(18,6)	26,1	(44,7)
	2 392,9	2 411,5	(18,6)	84,3	(102,9)
Autres organismes ³	23 000,1	22 852,8	147,3	185,4	(38,1)
Résultats avant les ajustements de la consolidation	25 393,0	25 264,3	128,7	269,7	(141,0)

¹ Les résultats des organismes autres que budgétaires sont présentés à l'annexe 3.

² Excluant les données de la Régie du cinéma qui sera abolie le 1^{er} avril 2017.

³ Incluant, entre autres, la Régie de l'assurance maladie du Québec dont les revenus et les dépenses s'établissent à 12 848,1 M\$ et le Fonds de l'assurance médicaments dont les revenus et les dépenses s'établissent à 3 914,6 M\$.

4. LES RÉSULTATS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION EN 2017-2018

Les résultats des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, avant les ajustements de la consolidation, présentent des résultats à l'équilibre pour l'exercice financier 2017-2018, comparativement à un surplus de 35,0 M\$ en 2016-2017, soit une détérioration de 35,0 M\$.

Résultats en 2017-2018 des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

(en millions de dollars)

	2017-2018		Résultats nets	2016-2017	Variation
	Revenus	Dépenses		Résultats probables	
Résultats avant les ajustements de la consolidation	41 583,0	41 583,0	-	35,0	(35,0)

5. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2016-2017

Les résultats prévus des entités consolidées, avant les ajustements de la consolidation, sont inférieurs de 189,8 M\$ à ceux présentés au Budget de dépenses 2016-2017 :

- Les résultats prévus des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires se sont détériorés de 359,6 M\$;
- Les résultats prévus des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation se sont améliorés de 45,0 M\$;
- Les résultats des comptes à fin déterminée sont en hausse de 124,8 M\$.

Évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2016-2017

(en millions de dollars)

	2016-2017		Variation
	Résultats probables	Budget de dépenses	
Fonds spéciaux ¹	1 834,8	2 304,1	(469,3)
Organismes autres que budgétaires ²	269,7	160,0	109,7
	2 104,5	2 464,1	(359,6)
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	35,0	(10,0)	45,0
Comptes à fin déterminée	113,8	(11,0)	124,8
Résultats avant les ajustements de la consolidation	2 253,3	2 443,1	(189,8)

¹ Incluant les résultats du Fonds des générations et excluant les résultats du FINSSS qui sera aboli à compter du 1^{er} avril 2017.

² Excluant les résultats de la Régie du cinéma qui sera abolie à compter du 1^{er} avril 2017.

Plus précisément, les principales variations des résultats prévus des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires, avant les ajustements de la consolidation, s'expliquent par les facteurs suivants :

- Le Fonds vert anticipe un déficit de 343,7 M\$ en 2016-2017 comparativement à un déficit prévu de 2,7 M\$ au Budget de dépenses 2016-2017. Cette détérioration des résultats de 341,0 M\$ est attribuable à des revenus provenant du marché du carbone inférieurs à ceux anticipés initialement ainsi qu'aux délais de mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques;
- Un surplus de 281,0 M\$ en 2016-2017 est prévu au Fonds des réseaux de transport terrestre comparativement à un surplus de 389,1 M\$ au Budget de dépenses 2016-2017. Cette détérioration des résultats de 108,1 M\$ s'explique principalement par une révision à la baisse des revenus de la taxe sur le carburant et par un changement dans le calendrier de versement de certaines subventions;
- La Société d'habitation du Québec présente un excédent de 26,1 M\$ en 2016-2017 comparativement à un déficit prévu de 41,5 M\$ au Budget de dépenses 2016-2017. Cette amélioration des résultats de 67,6 M\$ s'explique notamment par des revenus supplémentaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement prévus à la suite de l'Entente concernant le Fonds d'infrastructure sociale et par une diminution des dépenses;
- Un déficit prévu de 121,3 M\$ en 2016-2017 au Fonds du Plan Nord comparativement à un déficit prévu de 87,1 M\$ au Budget de dépenses 2016-2017. Cet écart des résultats de 34,2 M\$ est attribuable à des dépenses exceptionnelles réalisées par la Société du Plan Nord en 2016-2017;
- Un surplus de 5,4 M\$ en 2016-2017 est prévu au Fonds de la sécurité routière comparativement à un surplus anticipé de 37,5 M\$ au Budget de dépenses 2016-2017. Cette détérioration des résultats de 32,1 M\$ est principalement attribuable aux délais dans le déploiement de nouveaux appareils de contrôle automatisé;
- Un déficit de 5,6 M\$ est anticipé au Fonds de développement du marché du travail comparativement à un déficit prévu de 23,9 M\$. L'amélioration des résultats de 18,3 M\$ par rapport au Budget de dépenses 2016-2017 s'explique notamment par une bonification des revenus provenant des ententes fédérales;
- Un surplus de 9,3 M\$ en 2016-2017 est prévu à la Commission des services juridiques comparativement à un déficit anticipé de 7,2 M\$ au Budget de dépenses 2016-2017. Cette amélioration des résultats de 16,5 M\$ est principalement attribuable à des coûts moindres au titre de l'application du chapitre III de la Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques (RLRQ, chapitre A-14) ainsi qu'aux effets de l'application de la hausse des seuils d'admissibilité.

Évolution de la prévision des résultats des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires en 2016-2017

(en millions de dollars)

	2016-2017		Variation
	Résultats probables	Budget de dépenses	
Fonds vert	(343,7)	(2,7)	(341,0)
Fonds des réseaux de transport terrestre	281,0	389,1	(108,1)
Société d'habitation du Québec	26,1	(41,5)	67,6
Fonds du Plan Nord	(121,3)	(87,1)	(34,2)
Fonds de la sécurité routière	5,4	37,5	(32,1)
Fonds de développement du marché du travail	(5,6)	(23,9)	18,3
Commission des services juridiques	9,3	(7,2)	16,5
	(148,8)	264,2	(413,0)
Autres fonds et organismes ¹	2 253,3	2 199,9	53,4
Résultats avant les ajustements de la consolidation	2 104,5	2 464,1	(359,6)

¹ Incluant les résultats du Fonds des générations et excluant les résultats du FINESSS et de la Régie du cinéma qui seront abolis à compter du 1^{er} avril 2017.

ANNEXE 1**CHANGEMENTS À LA LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES****FONDS SPÉCIAUX ET ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES**

Certains fonds spéciaux et organismes autres que budgétaires se sont ajoutés à la responsabilité d'un titulaire ou ont été déplacés sous la responsabilité d'un autre, ont changé de statut, de dénomination ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses 2017-2018 par rapport à 2016-2017.

Un signe (+) indique l'ajout d'un fonds spécial ou d'un organisme autre que budgétaire et un signe (-) son retrait.

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

- (-) La Commission de la capitale nationale du Québec a été transférée au portefeuille « Travail, Emploi et Solidarité sociale ».

Culture et Communications

- (-) Les activités de la Régie du cinéma seront intégrées au ministère de la Culture et des Communications à compter du 1^{er} avril 2017.

Énergie et Ressources naturelles

- (+) L'organisme Transition énergétique Québec et le Fonds de transition énergétique ont été intégrés à ce portefeuille.
- (-) La Société nationale de l'amiante est continuée en personne morale de droit public régie par les dispositions de la Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, chapitre S-31.1).

Finances

Le Fonds du Bureau de décision et de révision se nomme dorénavant le Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers.

Justice

Le Fonds d'aide aux recours collectifs se nomme dorénavant le Fonds d'aide aux actions collectives.

Santé et Services sociaux

- (-) Le Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux sera aboli à compter du 1^{er} avril 2017. Les activités seront transférées au portefeuille « Santé et Services sociaux ».
- (-) Le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie cessera d'avoir effet à la date ou aux dates fixées par le gouvernement, lesquelles ne peuvent être antérieures au 1^{er} avril 2017.

ANNEXE 1 (suite)

Travail, Emploi et Solidarité sociale

(+) La Commission de la capitale nationale du Québec et le Fonds de la capitale nationale et de sa région ont été ajoutés à ce portefeuille.

COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

À l'égard des comptes à fin déterminée, deux nouveaux comptes ont été approuvés par rapport à l'exercice précédent :

- Le Compte relatif au Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées a été ajouté au portefeuille « Affaires municipales et Occupation du territoire ». Ce compte a été constitué spécifiquement pour permettre au Ministère de comptabiliser des sommes versées par le gouvernement du Canada pour le financement d'infrastructures visant à améliorer les systèmes d'eau potable et le traitement des eaux usées;
- Le Compte relatif au Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires a été ajouté dans trois portefeuilles, soit « Économie, Science et Innovation », « Éducation et Enseignement supérieur » et « Santé et Services sociaux ». Ce compte a été constitué spécifiquement pour permettre aux ministères de comptabiliser des sommes versées par le gouvernement du Canada pour le financement des projets d'infrastructures dans des établissements postsecondaires visant principalement les universités et les collèges du Canada.

Une nouvelle demande d'utilisation du Compte pour le financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord a été approuvée au portefeuille « Économie, Science et Innovation ». Ce compte a été constitué spécifiquement pour permettre aux ministères de comptabiliser des sommes versées par la Société du Plan Nord pour le financement de projets visant des activités réalisées dans le cadre du Plan Nord.

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION

La liste des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation du gouvernement est disponible à l'annexe 3 du volume I des Comptes publics.

ANNEXE 2

Résultats des fonds spéciaux¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales et Occupation du territoire				
Fonds de développement des territoires	102,3	109,0	(6,7)	(12,6)
	102,3	109,0	(6,7)	(12,6)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Fonds relatif à certains sinistres	5,4	5,4	-	-
	5,4	5,4	-	-
Culture et Communications				
Fonds Avenir Mécénat Culture	5,0	5,0	-	0,3
Fonds du patrimoine culturel québécois	15,7	19,0	(3,3)	(1,6)
	20,7	24,0	(3,3)	(1,3)
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques				
Fonds vert	709,7	798,1	(88,4)	(343,7)
	709,7	798,1	(88,4)	(343,7)
Économie, Science et Innovation				
Capital Mines Hydrocarbures	1,7	0,8	0,9	(7,6)
Fonds du développement économique	452,1	452,1	-	-
	453,8	452,9	0,9	(7,6)
Éducation et Enseignement supérieur				
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	67,9	76,1	(8,2)	8,6
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25,0	26,9	(1,9)	(3,9)
	92,9	103,0	(10,1)	4,7
Énergie et Ressources naturelles				
Fonds de transition énergétique	0,1	0,1	-	-
Fonds des ressources naturelles	28,9	32,8	(3,9)	(12,5)
Fonds d'information sur le territoire	139,7	113,6	26,1	29,5
	168,7	146,5	22,2	17,0
Famille				
Fonds de soutien aux proches aidants	15,1	14,9	0,2	(12,2)
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 332,1	2 332,1	-	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	15,0	21,3	(6,3)	(6,2)
	2 362,2	2 368,3	(6,1)	(18,4)

ANNEXE 2 (suite)

Résultats des fonds spéciaux¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Finances				
Fonds de financement	1 533,8	1 519,5	14,3	21,5
Fonds des générations	2 488,0	-	2 488,0	2 042,0
Fonds du centre financier de Montréal	0,7	1,3	(0,6)	(0,6)
Fonds du Plan Nord	96,4	74,5	21,9	(121,3)
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	2,9	2,9	-	0,1
Fonds relatif à l'administration fiscale	926,7	926,7	-	-
	5 048,5	2 524,9	2 523,6	1 941,7
Forêts, Faune et Parcs				
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	531,2	542,3	(11,1)	1,7
	531,2	542,3	(11,1)	1,7
Justice				
Fonds Accès Justice	16,4	16,4	-	0,1
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	25,8	27,1	(1,3)	2,4
Fonds des registres du ministère de la Justice	36,7	38,7	(2,0)	4,0
Fonds du Tribunal administratif du Québec	40,2	41,1	(0,9)	(0,5)
Fonds relatif aux contrats publics	4,0	2,7	1,3	(1,4)
	123,1	126,0	(2,9)	4,6
Santé et Services sociaux				
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	207,5	213,0	(5,5)	(5,3)
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	-	-	-	(20,2)
	207,5	213,0	(5,5)	(25,5)
Sécurité publique				
Fonds des services de police	596,5	596,5	-	-
	596,5	596,5	-	-
Tourisme				
Fonds de partenariat touristique	161,5	163,5	(2,0)	(3,0)
	161,5	163,5	(2,0)	(3,0)
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports				
Fonds aérien	67,3	67,0	0,3	0,3
Fonds de gestion de l'équipement roulant	113,5	112,1	1,4	1,4
Fonds de la sécurité routière	57,2	53,9	3,3	5,4
Fonds des réseaux de transport terrestre	3 816,5	3 354,9	461,6	281,0
	4 054,5	3 587,9	466,6	288,1

ANNEXE 2 (suite)

Résultats des fonds spéciaux¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Travail, Emploi et Solidarité sociale				
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	22,8	23,3	(0,5)	(0,5)
Fonds de développement du marché du travail	1 047,9	1 054,8	(6,9)	(5,6)
Fonds de la capitale nationale et de sa région	15,0	15,0	-	-
Fonds des biens et des services	98,3	102,3	(4,0)	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	22,6	22,6	-	-
Fonds du Tribunal administratif du travail	84,3	84,3	-	(4,1)
Fonds québécois d'initiatives sociales	21,5	21,6	(0,1)	(0,9)
	1 312,4	1 323,9	(11,5)	(11,1)
Total avant les ajustements de la consolidation	15 951,0	13 085,0	2 866,0	1 834,8

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total. Les résultats des entités consolidées sont présentés avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 3

Résultats des organismes autres que budgétaires¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales et Occupation du territoire				
Société d'habitation du Québec	1 145,9	1 164,5	(18,6)	26,1
	1 145,9	1 164,5	(18,6)	26,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
La Financière agricole du Québec	543,4	436,3	107,1	112,5
	543,4	436,3	107,1	112,5
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Centre de services partagés du Québec	545,5	538,5	7,0	5,7
Société québécoise des infrastructures	1 042,1	1 036,6	5,5	5,6
	1 587,6	1 575,1	12,5	11,3
Conseil exécutif				
Centre de la francophonie des Amériques	4,4	4,8	(0,4)	(0,3)
	4,4	4,8	(0,4)	(0,3)
Culture et Communications				
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	89,5	89,7	(0,2)	1,3
Conseil des arts et des lettres du Québec	109,9	110,5	(0,6)	-
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	30,6	32,1	(1,5)	1,0
Musée d'Art contemporain de Montréal	13,0	12,8	0,2	(0,1)
Musée de la Civilisation	32,1	31,7	0,4	(0,8)
Musée national des beaux-arts du Québec	27,3	28,4	(1,1)	0,5
Société de développement des entreprises culturelles	68,6	68,3	0,3	(1,2)
Société de la Place des Arts de Montréal	31,4	36,7	(5,3)	(3,6)
Société de télédiffusion du Québec	75,8	77,2	(1,4)	(1,8)
Société du Grand Théâtre de Québec	12,9	12,9	-	0,4
	491,1	500,3	(9,2)	(4,3)
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques				
Société québécoise de récupération et de recyclage	47,7	46,5	1,2	0,7
	47,7	46,5	1,2	0,7

ANNEXE 3 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Économie, Science et Innovation				
Centre de recherche industrielle du Québec	32,0	31,8	0,2	0,5
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	58,8	58,8	-	-
Fonds de recherche du Québec - Santé	97,6	97,6	-	-
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	51,6	51,6	-	-
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	6,3	5,9	0,4	(0,5)
	246,3	245,7	0,6	-
Éducation et Enseignement supérieur				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	37,1	38,3	(1,2)	(1,0)
Institut national des mines	1,0	1,1	(0,1)	(0,2)
	38,1	39,4	(1,3)	(1,2)
Énergie et Ressources naturelles				
Régie de l'énergie	15,7	16,0	(0,3)	(0,1)
Société de développement de la Baie-James	31,4	31,9	(0,5)	1,4
Société du Plan Nord	71,9	71,9	-	100,3
Transition énergétique Québec	213,6	215,0	(1,4)	-
	332,6	334,8	(2,2)	101,6
Finances				
Agence du revenu du Québec	1 175,1	1 175,1	-	(42,1)
Autorité des marchés financiers	167,6	141,0	26,6	32,4
Financement-Québec	329,1	300,4	28,7	26,6
Institut de la statistique du Québec	27,4	27,4	-	-
Société de financement des infrastructures locales du Québec	666,4	683,3	(16,9)	(10,6)
	2 365,6	2 327,2	38,4	6,3
Forêts, Faune et Parcs				
Fondation de la faune du Québec	6,5	6,4	0,1	(0,2)
Société des établissements de plein air du Québec	136,4	135,8	0,6	3,0
	142,9	142,2	0,7	2,8

ANNEXE 3 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Justice				
Commission des services juridiques	180,2	182,8	(2,6)	9,3
Fonds d'aide aux actions collectives	1,8	4,4	(2,6)	(2,3)
Office des professions du Québec	10,5	11,0	(0,5)	(1,2)
Société québécoise d'information juridique	15,1	14,8	0,3	0,4
	207,6	213,0	(5,4)	6,2
Relations internationales et Francophonie				
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	2,0	1,9	0,1	0,1
Office Québec-Monde pour la jeunesse	8,0	7,9	0,1	(0,1)
	10,0	9,8	0,2	-
Santé et Services sociaux				
Corporation d'urgences-santé	134,2	134,2	-	2,1
Fonds de l'assurance médicaments	3 914,6	3 914,6	-	-
Héma-Québec	450,5	450,5	-	-
Institut national de santé publique du Québec	71,6	72,5	(0,9)	-
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	19,4	21,1	(1,7)	4,6
Régie de l'assurance maladie du Québec	12 848,1	12 848,1	-	-
	17 438,4	17 441,0	(2,6)	6,7
Sécurité publique				
École nationale de police du Québec	36,2	36,2	-	0,3
École nationale des pompiers du Québec	3,0	2,6	0,4	1,2
	39,2	38,8	0,4	1,5
Tourisme				
Régie des installations olympiques	57,8	61,3	(3,5)	(1,0)
Société du Centre des congrès de Québec	25,6	28,9	(3,3)	(3,2)
Société du Palais des congrès de Montréal	59,5	55,9	3,6	3,9
	142,9	146,1	(3,2)	(0,3)
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports				
Agence métropolitaine de transport	83,2	83,2	-	-
Société de l'assurance automobile du Québec	264,1	249,7	14,4	6,0
Société des Traversiers du Québec	141,8	149,4	(7,6)	(15,9)
	489,1	482,3	6,8	(9,9)

ANNEXE 3 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Travail, Emploi et Solidarité sociale				
Commission de la capitale nationale du Québec	20,1	21,4	(1,3)	3,2
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	31,4	31,4	-	-
Régie du bâtiment du Québec	68,7	63,6	5,1	7,0
	120,2	116,4	3,8	10,2
Total avant les ajustements de la consolidation	25 393,0	25 264,3	128,7	269,7

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total. Les résultats des entités consolidées sont présentés avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 4

Résultats des comptes à fin déterminée¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales et Occupation du territoire				
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	236,4	236,4	-	-
Projets d'infrastructures 2008	83,7	83,7	-	-
Projets d'infrastructures 2015	28,7	28,7	-	-
	348,8	348,8	-	-
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	108,0	108,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2,4	2,3	0,1	-
	110,4	110,3	0,1	-
Conseil exécutif				
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	12,0	12,0	-	-
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	1,5	(1,5)	-
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	12,0	13,5	(1,5)	-
Culture et Communications				
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	0,8	0,8	-	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	0,8	0,8	-	-
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	1,5	1,4	0,1	0,1
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Projets d'infrastructures 2008	-	-	-	-
	3,1	3,0	0,1	0,1

ANNEXE 4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques				
Financement des unités autonomes de service - Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	2,2	2,2	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,2	1,4	(0,2)	(0,1)
	3,4	3,6	(0,2)	(0,1)
Économie, Science et Innovation				
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	0,1	0,1	-	-
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	31,5	56,2	(24,7)	23,6
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,0	1,0	-	(0,2)
Programme d'infrastructure du savoir	-	1,1	(1,1)	(0,7)
	32,6	58,4	(25,8)	22,7
Éducation et Enseignement supérieur				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	28,5	28,5	-	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	6,3	6,3	-	-
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école des Naskapis	26,0	26,0	-	-
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	142,7	214,0	(71,3)	71,3
Formation dans les pénitenciers fédéraux	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,6	0,6	-	-
	204,1	275,4	(71,3)	71,3
Énergie et Ressources naturelles				
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	-	0,3	(0,3)	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,5	0,6	(0,1)	-
	0,5	0,9	(0,4)	-

ANNEXE 4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Finances				
Transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	481,1	481,1	-	-
	481,1	481,1	-	-
Forêts, Faune et Parcs				
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	6,6	6,6	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,0	2,0	(1,0)	(0,5)
Maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiresources	-	-	-	(2,3)
	7,6	8,6	(1,0)	(2,8)
Immigration, Diversité et Inclusion				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	5,5	4,3	1,2	(0,4)
	5,5	4,3	1,2	(0,4)
Justice				
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	0,5	0,5	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3	0,3	-	-
	0,8	0,8	-	-
Relations internationales et Francophonie				
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	0,1	0,1	-	0,1
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	0,1	0,1	-	0,1

ANNEXE 4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Santé et Services sociaux				
Coûts des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile	104,0	104,0	-	-
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie	-	-	-	(0,3)
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22,0	22,0	-	-
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	20,6	36,8	(16,2)	15,4
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	4,2	3,5	0,7	(3,0)
Mise en oeuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	41,1	39,5	1,6	10,3
	191,9	205,8	(13,9)	22,4
Sécurité publique				
Administration de la Loi sur les armes à feu	5,9	5,9	-	-
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	3,6	3,6	-	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3,0	3,5	(0,5)	0,3
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2,9	2,9	-	-
	15,4	15,9	(0,5)	0,3
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports				
Financement des infrastructures ferroviaires	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	0,1	(0,1)	-
	-	0,1	(0,1)	-

ANNEXE 4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée¹

(en millions de dollars)

	2017-2018			2016-2017
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Travail, Emploi et Solidarité sociale				
Financement du Bureau d'évaluation médicale	4,0	4,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,4	0,4	-	-
	4,4	4,4	-	-
Total avant les ajustements de la consolidation	1 421,6	1 535,2	(113,6)	113,8

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.
Les résultats des entités consolidées sont présentés avant les ajustements de la consolidation.

LES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES, DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

1. LE RÉSULTAT DU CONTRÔLE DES EFFECTIFS EN 2016-2017

En matière de contrôle des effectifs, le gouvernement avait annoncé pour 2016-2017 :

- Une réduction de son niveau global d'effectifs pour la fonction publique en le ramenant à un niveau équivalent à celui enregistré au cours de l'exercice financier 2011-2012;
- Le maintien du gel global des effectifs par rapport aux effectifs utilisés en 2014-2015 pour les organismes publics dont le personnel n'est pas nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1), lesquels sont assujettis au contrôle des effectifs pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011).

Sur la base des données réelles des mois d'avril à décembre 2016 et des données prévisionnelles établies selon la consommation des mois de janvier à mars 2016, les heures rémunérées des organismes publics pour cette période s'élèvent à 860,9 millions d'heures. Comparativement à l'exercice financier 2015-2016, le total des heures rémunérées représente une hausse de 5,3 millions d'heures, soit de 0,6 %, laquelle correspond à une augmentation de 2 890 équivalents temps complet (ETC) convertis sur une base annuelle. Cette variation est composée :

- D'une diminution de 296 ETC attribuable aux organismes publics dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique ou de 0,5 % comparativement à l'exercice financier 2015-2016, de sorte que le niveau prévu est légèrement inférieur au niveau enregistré en 2011-2012 (66 942 ETC). Il s'agit même d'une baisse de 4 454 ETC ou de 6,4 % par rapport à l'exercice financier 2013-2014;
- D'une augmentation de 3 186 ETC reliée aux organismes publics dont le personnel n'est pas nommé en vertu de cette loi ou de 0,8 % comparativement à l'exercice financier 2015-2016. Cette hausse s'explique notamment par l'effet des absences non rémunérées dues à la grève dans les réseaux de l'éducation en 2015, ainsi que par les investissements additionnels, annoncés au Plan économique du Québec dans le cadre de la mise à jour d'octobre 2016, en santé et en services sociaux, pour prioriser notamment les soins à domicile et en établissement pour les personnes en perte d'autonomie, ainsi qu'en éducation et en enseignement supérieur, pour accroître la réussite des élèves et des étudiants. Le niveau d'effectifs prévu demeure toutefois bien en deçà du niveau enregistré en 2014-2015.

Dans l'ensemble, les niveaux d'effectifs établis par le gouvernement pour l'exercice financier 2016-2017 sont en voie d'être respectés. Ainsi, les effectifs demeurent globalement en baisse de 5 258 ETC depuis l'exercice financier 2014-2015.

Par ailleurs, le portrait du dénombrement des effectifs des organismes publics du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 est présenté à l'annexe 1 du présent chapitre. De plus, des définitions relatives aux effectifs sont présentées à l'annexe 2.

Variation des effectifs utilisés¹

(en milliers d'heures rémunérées et ETC)

	Fonction publique		Hors fonction publique ²		Total	
	Heures rémunérées	ETC	Heures rémunérées	ETC	Heures rémunérées	ETC
Effectifs utilisés en 2013-2014	127 002,0	69 541	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Variation	(2 624,4)	(1 437)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Effectifs utilisés en 2014-2015	124 377,6	68 104	746 171,4	408 570	870 549,0	476 674
Variation	(4 968,1)	(2 721)	(9 910,8)	(5 427)	(14 878,9)	(8 148)
Effectifs utilisés en 2015-2016	119 409,5	65 383	736 260,6	403 143	855 670,1	468 526
Variation	(542,2)	(296)	5 818,9	3 186	5 276,7	2 890
Effectifs utilisés en 2016-2017 (prévu)	118 867,3	65 087	742 079,5	406 329	860 946,8	471 416

¹ Du point de vue du contrôle des effectifs, l'Assemblée nationale et les personnes désignées par cette dernière, l'Université du Québec et ses universités constituantes, les instituts de recherche et écoles supérieures, les commissions scolaires pour les Autochtones cris, inuits et naskapis, de même que le Commissaire à la lutte contre la corruption sont exclus.

² Incluant des redressements à la baisse de 13 712,8 milliers d'heures rémunérées en 2014-2015, de 13 947,8 milliers d'heures rémunérées en 2015-2016 et de 13 897,0 milliers d'heures rémunérées en 2016-2017, liés principalement à la soustraction des établissements privés conventionnés visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) de l'application de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

2. RÉDUCTION DU RECOURS AU PERSONNEL EXTERNE ET RENFORCEMENT DE L'EXPERTISE INTERNE

Le gouvernement s'est doté d'une stratégie gouvernementale en technologies de l'information, Rénover l'État par les technologies de l'information, considérant le rôle de premier plan des technologies de l'information dans la prestation des services aux citoyens et aux entreprises, en plus de contribuer à la performance de l'État. La mesure 13 de cette stratégie, en l'occurrence ajouter des effectifs, a pour objectif de rehausser l'expertise interne en technologies de l'information, afin d'assurer la maîtrise des fonctions névralgiques de l'organisation, de la prestation de services et de son évolution, priorisant notamment les postes visant une substitution de ressources externes en ressources internes, pour 12 spécialités potentiellement névralgiques¹.

Globalement, l'internalisation occasionne un effet à la hausse sur les niveaux d'effectifs, lequel est toutefois compensé par une réduction équivalente et durable des ressources externes. Au-delà des avantages liés à la maîtrise d'œuvre à l'interne et à la pérennité des connaissances, la stratégie entraîne des économies récurrentes, le coût des ressources internes étant généralement inférieur à celui des ressources externes.

Au cours de l'exercice financier 2016-2017, le Conseil du trésor a autorisé l'ajout de 203 400 heures rémunérées en ressources informationnelles, soit de 111 ETC, en remplacement de ressources externes. L'impact de cet ajout représente près de 370 ETC en 2017-2018.

¹ Ces 12 spécialités potentiellement névralgiques sont : architecture d'affaires, architecture d'entreprise, architecture de données et d'information, conseil stratégique, architecture d'intégration d'applications, architecture d'intégration technologique, architecture de processus, architecture de sécurité, sécurité de l'information, intelligence d'affaires, gestion de projet et pilotage.

3. LA DÉTERMINATION DES NIVEAUX D'EFFECTIFS 2017-2018

Dans les prochaines semaines, le Conseil du trésor déterminera le niveau d'effectifs 2017-2018 des organismes publics dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique. Il établira également le niveau d'effectifs dont dispose chaque ministre pour l'ensemble des organismes publics dont il est responsable, en plus d'établir un niveau d'effectifs distinct pour chacune des quatre sociétés d'État visées¹. Le gouvernement entend ainsi poursuivre les mesures de contrôle des effectifs pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Les niveaux d'effectifs 2017-2018 se traduiront par un gel du niveau d'effectifs pour la majorité des organismes publics. Le gouvernement autorisera, par contre, l'ajout d'effectifs additionnels à certains organismes publics en fonction des priorités qu'il a établies, liées notamment aux investissements additionnels en santé et en éducation annoncés au Plan économique du Québec dans le cadre de la mise à jour d'octobre 2016 ainsi qu'au Budget de dépenses 2017-2018.

¹ Hydro-Québec, Investissement Québec, Loto-Québec et Société des alcools du Québec.

ANNEXE 1**DÉNOMBREMENT DES EFFECTIFS DES ORGANISMES PUBLICS****Dénombrement des effectifs des organismes publics du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016¹**
(en milliers d'heures rémunérées et ETC)

	Heures rémunérées	ETC
Personnel d'encadrement	45 281,6	24 794
Personnel professionnel	138 121,6	75 629
Personnel infirmier	113 913,8	62 374
Personnel enseignant	140 228,9	76 783
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	331 923,8	181 747
Agents de la paix	20 068,8	10 989
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	85 391,0	46 756
Étudiants et stagiaires	4 359,5	2 387
Total	879 289,0	481 459

¹ Incluant un redressement à la baisse de 13 897,0 milliers d'heures rémunérées, lié principalement à la soustraction des établissements privés conventionnés visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux de l'application de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

Du point de vue du dénombrement, les organismes publics comprennent :

- Les ministères et les organismes budgétaires et autres que budgétaires assujettis ou non à la Loi sur la fonction publique;
- L'Université du Québec et ses universités constituantes, les instituts de recherche et écoles supérieures;
- Les cégeps et les commissions scolaires, y compris les commissions scolaires pour les Autochtones cris, inuits et naskapis;
- Les centres intégrés de santé et de services sociaux, les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, les établissements publics de santé et de services sociaux de même que le conseil régional institué par la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (RLRQ, chapitre S-5);
- Les sociétés d'État.

Sont exclus du dénombrement, les effectifs de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière.

ANNEXE 1 (suite)

Pour le dénombrement des effectifs de l'Université du Québec et de ses universités constituantes ainsi que des instituts de recherche et écoles supérieures, ce sont les données de l'exercice financier 2015-2016 qui ont été utilisées. Quant aux commissions scolaires pour les Autochtones cris, inuits et naskapis, les données utilisées sont celles de l'exercice financier 2014-2015.

Par ailleurs, en décembre 2016, le nombre de salariés des organismes publics atteignait 576 252. Ce nombre constitue un portrait réalisé à une date donnée et il est donc affecté par un effet de saisonnalité.

ANNEXE 2

LEXIQUE

Niveau d'effectifs :	Niveau maximal d'heures rémunérées qu'un organisme doit respecter.
Heures rémunérées :	Nombre d'heures travaillées et heures effectuées en temps supplémentaire.
Heures travaillées :	Nombre d'heures associées au corps d'emploi dans les conditions de travail duquel sont déduites les périodes de congé sans traitement (autres que celles décrites au paragraphe suivant) et d'aménagement de temps de travail entraînant une diminution du nombre d'heures. Pour le personnel dont le sous-ministre ou le dirigeant d'organisme détermine l'horaire de travail, le nombre d'heures travaillées est réputé être de 35 heures par semaine. Pour plus de précision, sont comptabilisées dans les heures travaillées les périodes où l'employé reçoit de l'assurance-salaire ou des indemnités pour accident de travail ou pour maladie professionnelle, celles où il est en retrait préventif ou bénéficie de périodes de congé liées aux dispositions des droits parentaux, de même que celles où il est en préretraite (totale ou partielle).
Heures effectuées en temps supplémentaire :	Heures payées au-delà des heures habituelles du corps d'emploi. Les heures payées à taux majoré sont comptabilisées de la même manière que les heures supplémentaires payées à taux simple.
ETC :	Nombre d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine. Pour ce faire, le total des heures rémunérées est divisé par 1 826,3.

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2017-2018 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES

1. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES

Pour l'exercice financier 2017-2018, le budget de dépenses du gouvernement s'établit à 80 367,9 M\$, dont 72 591,4 M\$, ou 90,3 %, sont consacrés aux dépenses de programmes et 7 776,5 M\$, ou 9,7 %, au service de la dette.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES SELON LES CATÉGORIES

Les dépenses de programmes 2017-2018 se ventilent principalement entre les catégories suivantes :

- 42 461,0 M\$, ou 58,5 %, reliés aux dépenses de rémunération;
- 11 749,5 M\$, ou 16,2 %, octroyés aux dépenses de fonctionnement et autres;
- 14 099,4 M\$, ou 19,4 %, attribués aux dépenses relatives au support des personnes, des municipalités, des entreprises et des autres partenaires du gouvernement.

Budget de dépenses 2017-2018 par supercatégories et catégories (en millions de dollars)

	Catégories					Total	
	Rémunération	Fonctionnement et autres	Capital	Intérêt	Support	M\$	%
Supercatégories							
Rémunération	3 092,0	-	-	-	-	3 092,0	3,8
Fonctionnement	-	2 968,3	-	-	-	2 968,3	3,7
Transfert	38 889,7	8 244,1	3 148,3	1 048,0	10 623,0	61 953,1	77,1
Affectation à un fonds spécial	479,3	291,9	62,7	22,5	3 476,4	4 332,8	5,4
Créances douteuses et autres provisions	-	245,2	-	-	-	245,2	0,3
Dépenses de programmes	42 461,0	11 749,5	3 211,0	1 070,5	14 099,4	72 591,4	90,3
%	58,5	16,2	4,4	1,5	19,4	100,0	
Service de la dette	-	-	-	7 776,5	-	7 776,5	9,7
Dépenses budgétaires	42 461,0	11 749,5	3 211,0	8 847,0	14 099,4	80 367,9	100,0
Dépenses comparatives 2016-2017 ¹	40 831,3	11 180,6 ²	2 987,5	8 684,1	13 669,6	77 353,1	

¹ Les dépenses ont été redressées pour notamment prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

² Tient compte des dépenses de fonctionnement de 10 914,7 M\$, des dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres de 210,7 M\$ et de 55,2 M\$ pour des redressements comptables.

Les catégories de dépenses permettent de représenter les dépenses selon leur nature et leur importance relative. Elles sont présentées à l'annexe 1. La répartition du budget de dépenses par grandes catégories est présentée par portefeuilles à l'annexe 2.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES PAR BÉNÉFICIAIRES

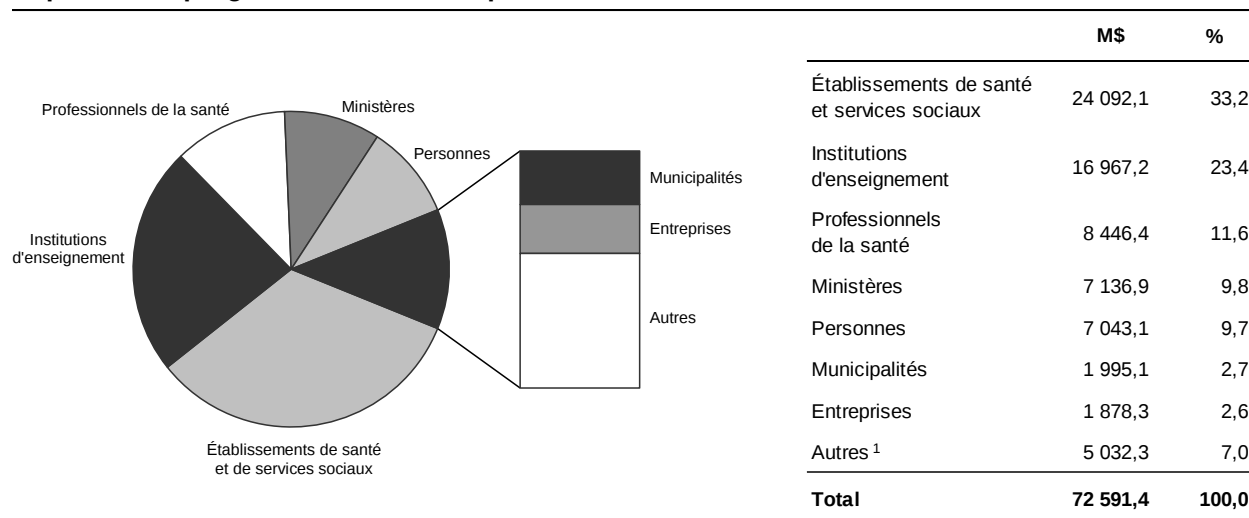
Les établissements de santé et de services sociaux ainsi que les institutions d'enseignement sont les principaux bénéficiaires, avec 24 092,1 M\$ et 16 967,2 M\$ respectivement, pour un total de 56,6 % des dépenses de programmes.

Le solde des dépenses de programmes s'établit à 31 532,1 M\$ et se répartit entre les bénéficiaires suivants :

- 8 446,4 M\$, ou 11,6 %, destinés aux professionnels de la santé;
- 7 136,9 M\$, ou 9,8 %, prévus pour les ministères;
- 7 043,1 M\$, ou 9,7 %, accordés aux dépenses consacrées aux personnes;
- 8 905,7 M\$, ou 12,3 %, affectés à divers autres bénéficiaires, soit les entreprises, les municipalités, les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et les organismes d'État.

La répartition des dépenses par bénéficiaires est présentée pour chaque portefeuille à l'annexe 3.

Dépenses de programmes 2017-2018 par bénéficiaires



¹ Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

2. LES DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION

Pour l'exercice financier 2017-2018, les dépenses de rémunération s'établissent à 42 461,0 M\$, se répartissant comme suit :

- 38,9 % consacrés aux établissements de santé et de services sociaux;
- 31,6 % destinés aux institutions d'enseignement;
- 19,9 % alloués aux professionnels de la santé;
- 9,6 % associés au personnel des ministères et aux autres bénéficiaires.

Globalement, la hausse de 1 629,6 M\$ prévue aux dépenses de rémunération par rapport aux dépenses comparatives 2016-2017 est partagée notamment entre ces principaux secteurs :

- Une croissance de 1 072,0 M\$ est prévue au portefeuille « Santé et Services sociaux », s'expliquant principalement par les ajustements salariaux au 1^{er} avril 2017, la progression dans les échelles salariales et les ajustements prévus à la rémunération des professionnels de la santé, qui tiennent compte des propositions déposées récemment par le gouvernement en vue du renouvellement des ententes avec les fédérations médicales. L'ajout de crédits additionnels pour augmenter les services à la population, notamment afin de réduire les délais d'attente dans les hôpitaux et améliorer les services dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), contribue également à la croissance de la rémunération;
- Une augmentation de 526,0 M\$ est prévue au portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », s'expliquant principalement par les mesures du plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, les ajustements salariaux prévus au 1^{er} avril 2017, la progression salariale du personnel des réseaux de l'éducation, ainsi que par les effets de clientèle;
- Dans les autres ministères ainsi que pour les autres bénéficiaires, une hausse de 31,6 M\$ s'explique principalement par les ajustements salariaux prévus au 1^{er} avril 2017.

Dépenses de rémunération prévues en 2017-2018 par bénéficiaires¹

(en millions de dollars)

	Salaires	Contributions d'employeur			Total	
		Régimes de retraite	Autres	Sous-total	M\$	%
Santé et Services sociaux						
Ministère	75,7	-	7,3	7,3	83,0	0,2
Établissements de santé et de services sociaux	13 722,1	1 158,4	1 644,1	2 802,5	16 524,6	38,9
Professionnels de la santé	8 446,4	-	-	-	8 446,4	19,9
Autres bénéficiaires	127,4	-	26,6	26,6	154,0	0,4
	22 371,6	1 158,4	1 678,0	2 836,4	25 208,0	59,4
Éducation et Enseignement supérieur						
Ministère	85,2	-	8,0	8,0	93,2	0,2
Institutions d'enseignement	11 013,1	1 194,1	1 215,0	2 409,1	13 422,2	31,6
Autres bénéficiaires	14,4	-	2,9	2,9	17,3	-
	11 112,7	1 194,1	1 225,9	2 420,0	13 532,7	31,8
Autres						
Ministères	2 686,2	401,5	286,5	688,0	3 374,2	8,0
Autres bénéficiaires	279,4	24,5	42,2	66,7	346,1	0,8
	2 965,6	426,0	328,7	754,7	3 720,3	8,8
Total	36 449,9	2 778,5	3 232,6	6 011,1	42 461,0	100,0
Dépenses comparatives 2016-2017 ²	34 755,7	2 942,4	3 133,3	6 075,7	40 831,4	

¹ Comprend les crédits de la supercatégorie « Rémunération » et de la catégorie « Rémunération » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

² Les dépenses ont été redressées pour prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017.

3. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 11 504,3 M\$ en 2017-2018, se ventilant comme suit :

- 53,3 % pour les établissements de santé et de services sociaux, soit 6 135,6 M\$, ainsi que 14,3 % aux institutions d'enseignement, soit 1 639,8 M\$;
- 28,3 % aux ministères, soit 3 256,2 M\$, et 4,1 % aux autres bénéficiaires, soit 472,7 M\$.

En 2017-2018, les dépenses de fonctionnement augmentent de 534,4 M\$ par rapport aux dépenses comparatives 2016-2017. La hausse résulte principalement des variations suivantes :

- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », l'augmentation de 205,4 M\$ par rapport à 2016-2017 découle principalement de l'indexation des dépenses non salariales, du coût de système spécifique à la santé, des crédits additionnels alloués pour augmenter les services à la population, notamment afin de réduire les délais d'attente dans les hôpitaux et améliorer les services en CHSLD, ainsi que du fonctionnement associé aux nouvelles installations;
- Au portefeuille « Sécurité publique », l'augmentation de 37,2 M\$ des dépenses de fonctionnement découle notamment de la mise en opération planifiée de nouveaux établissements de détention;
- Au portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », l'augmentation de 31,9 M\$ s'explique principalement par les mesures du plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur;
- Au portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale », l'augmentation de 250,1 M\$ se situe principalement au Fonds de suppléance.

Dépenses de fonctionnement prévues en 2017-2018 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Fonctionnement ¹	Transfert		Total	
		Réseaux	Autres	M\$	%
Santé et Services sociaux					
Ministère	145,3	-	-	145,3	1,3
Aide aux établissements de santé et de services sociaux	-	6 135,6	-	6 135,6	53,3
Autres bénéficiaires	-	-	182,3	182,3	1,6
	145,3	6 135,6	182,3	6 463,2	56,2
Éducation et Enseignement supérieur					
Ministère	93,4	-	-	93,4	0,8
Aide aux institutions d'enseignement	4,0	1 635,8	-	1 639,8	14,3
Autres bénéficiaires	-	-	5,7	5,7	-
	97,4	1 635,8	5,7	1 738,9	15,1
Autres					
Ministères	3 017,5	-	-	3 017,5	26,2
Autres bénéficiaires	-	-	284,7	284,7	2,5
	3 017,5	-	284,7	3 302,2	28,7
Total	3 260,2	7 771,4	472,7	11 504,3	100,0
Dépenses comparatives 2016-2017 ²	2 959,3	7 538,3	472,3	10 969,9	

¹ Incluant les dépenses de la supercatégorie « Fonctionnement » et de la catégorie « Fonctionnement » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

² Les dépenses ont été redressées pour notamment prendre en compte les dépenses du FINESSS, lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

4. LES DÉPENSES DE CAPITAL

Les dépenses prévues pour le capital passent de 2 987,5 M\$ en 2016-2017 à 3 211,0 M\$ en 2017-2018, en hausse de 223,5 M\$.

Les dépenses de capital sont affectées suivant trois modes d'intervention utilisés par le gouvernement : le remboursement du principal, les subventions pour des fins d'immobilisations et les dépenses en capital des fonds spéciaux.

DÉPENSES POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL

En 2017-2018, les dépenses servant au remboursement du principal sur la dette subventionnée représentent 90,5 % de l'ensemble des dépenses de capital.

Ces dépenses se situent à 2 907,2 M\$ en 2017-2018 comparativement à 2 738,7 M\$ en 2016-2017, ce qui représente une augmentation de 168,5 M\$ s'expliquant principalement par une hausse des investissements autorisés dans le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que dans les réseaux de l'éducation.

SUBVENTIONS POUR FINS D'IMMOBILISATIONS

Les subventions pour des fins d'immobilisations représentent 7,5 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2017-2018. Elles sont principalement destinées aux institutions d'enseignement, aux entreprises et aux autres bénéficiaires.

Elles s'élèvent à 241,1 M\$ en 2017-2018 par rapport à 190,5 M\$ en 2016-2017, en hausse de 50,6 M\$. Cette variation est attribuable principalement à une augmentation au portefeuille « Affaires municipales et Occupation du territoire » plus spécifiquement à la Société d'habitation du Québec compte tenu d'un retour anticipé à un rythme de réalisation normal pour le programme AccèsLogis Québec.

DÉPENSES EN CAPITAL DES FONDS SPÉCIAUX

Les dépenses en capital à l'égard desquelles les ministères allouent des sommes aux fonds spéciaux représentent 2,0 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2017-2018. Ainsi, les ministères, par l'entremise de leurs fonds spéciaux, sont les uniques bénéficiaires de ces dépenses.

Ces dépenses s'élèvent à 62,7 M\$ en 2017-2018 par rapport à 58,3 M\$ en 2016-2017, en hausse de 4,4 M\$.

Dépenses de capital prévues en 2017-2018 par bénéficiaires¹

(en millions de dollars)

	Fonds spéciaux	Immobilisations subventionnées		Total	
		Remboursement du principal	Autres	M\$	%
Santé et services sociaux					
Établissements de santé et de services sociaux	-	976,8	13,8	990,6	30,9
Autres bénéficiaires	-	-	6,9	6,9	0,2
	-	976,8	20,7	997,5	31,1
Éducation et Enseignement supérieur					
Institutions d'enseignement	-	1 166,3	57,3	1 223,6	38,1
Autres bénéficiaires	-	2,3	-	2,3	0,1
	-	1 168,6	57,3	1 225,9	38,2
Affaires municipales et Occupation du territoire					
Municipalités	-	305,9	-	305,9	9,5
Autres bénéficiaires	-	158,8	134,1	292,9	9,2
	-	464,7	134,1	598,8	18,7
Autres					
Ministères	62,7	-	-	62,7	1,9
Entreprises	-	4,5	10,5	15,0	0,5
Municipalités	-	73,7	5,2	78,9	2,4
Autres bénéficiaires	-	218,9	13,3	232,2	7,2
	62,7	297,1	29,0	388,8	12,0
Total	62,7	2 907,2	241,1	3 211,0	100,0
%	2,0	90,5	7,5	100,0	
Dépenses comparatives 2016-2017	58,3	2 738,7	190,5	2 987,5	

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Capital » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

5. LES DÉPENSES D'INTÉRÊT

Pour l'exercice financier 2017-2018, les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement s'établissent à 8 847,0 M\$ comparativement à 8 684,1 M\$ pour 2016-2017.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE DU FONDS GÉNÉRAL DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

Les dépenses 2017-2018 affectées au service de la dette augmentent de 175,0 M\$ par rapport à 2016-2017 pour s'établir à 7 776,5 M\$. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation prévue des taux d'intérêt.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE IMPUTABLE AUX DÉPENSES DE PROGRAMMES

Pour leur part, les intérêts sur la dette imputable aux dépenses de programmes s'élèvent à 1 070,5 M\$, ce qui représente une diminution de 12,1 M\$ qui s'explique par des modifications aux investissements autorisés dans le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que dans les réseaux de l'éducation.

La répartition du Budget de dépenses 2017-2018 par grandes catégories et par bénéficiaires

Dépenses d'intérêt prévues en 2017-2018 par bénéficiaires (en millions de dollars)

	Dette subventionnée et autres ¹	Dette gouvernementale	Total	
			M\$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	354,0	-	354,0	33,1
Autres bénéficiaires	-	-	-	-
	354,0	-	354,0	33,1
Éducation et Enseignement supérieur				
Institutions d'enseignement	400,5	-	400,5	37,4
Autres bénéficiaires	2,3	-	2,3	0,2
	402,8	-	402,8	37,6
Affaires municipales et Occupation du territoire				
Municipalités	106,2	-	106,2	9,9
Autres bénéficiaires	103,2	-	103,2	9,6
	209,4	-	209,4	19,5
Autres				
Municipalités	24,1	-	24,1	2,3
Autres bénéficiaires	80,2	-	80,2	7,5
	104,3	-	104,3	9,8
Dépenses de programmes	1 070,5	-	1 070,5	100,0
Service de la dette				
Dette directe	-	5 818,5	5 818,5	
Compte des régimes de retraite	-	2 003,0	2 003,0	
Avantages sociaux futurs	-	(45,0)	(45,0)	
	-	7 776,5	7 776,5	
Total	1 070,5	7 776,5	8 847,0	
Dépenses comparatives 2016-2017	1 082,6	7 601,5	8 684,1	

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Intérêt » de la supercatégorie « Transfert » et de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

6. LES DÉPENSES DE SUPPORT

Les dépenses de support regroupent des programmes de soutien et d'aide destinés principalement aux personnes, aux organismes à but non lucratif, aux entreprises et aux municipalités. Près de la moitié des dépenses de support est versée à des personnes.

Les dépenses de support s'établissent à 14 099,4 M\$ en 2017-2018, soit une hausse de 429,8 M\$ par rapport à 2016-2017, dont :

- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », l'augmentation de 168,8 M\$ par rapport à 2016-2017 s'explique notamment par l'indexation des dépenses pour les organismes communautaires, le soutien aux personnes handicapées et les services préhospitaliers d'urgence, ainsi que par l'augmentation du coût des médicaments et des programmes confiés à la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- Au portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », la hausse de 94,0 M\$ résulte principalement de la bonification de l'aide financière aux études à la suite de l'augmentation de la compensation fédérale, de la croissance prévue des clientèles admissibles et par l'indexation des paramètres de financement;
- Au portefeuille « Économie, Science et Innovation », une hausse de 56,0 M\$ par rapport à 2016-2017. Cette augmentation s'explique notamment par l'ajout des sommes nécessaires à la mise en œuvre de différentes stratégies visant à stimuler l'investissement, à soutenir la croissance économique du Québec et à promouvoir la recherche et l'innovation;
- Au portefeuille « Affaires municipales et Occupation du territoire », une augmentation de 40,9 M\$ qui s'explique principalement par la mise en place du programme Fonds d'appui au rayonnement des régions et par la hausse des compensations tenant lieu de taxes;
- Au portefeuille « Finances », l'augmentation de 34,5 M\$ s'explique notamment par le rehaussement de la provision pour moderniser les systèmes d'information dans le système de la santé.

Dépenses de support prévues en 2017-2018 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Total	
			M\$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	9,9	-	9,9	0,1
Personnes	2 666,9	-	2 666,9	18,9
Autres bénéficiaires	986,4	77,6	1 064,0	7,5
	3 663,2	77,6	3 740,8	26,5
Éducation et Enseignement supérieur				
Institutions d'enseignement	3,4	-	3,4	-
Personnes	823,9	-	823,9	5,8
Autres bénéficiaires	148,1	-	148,1	1,1
	975,4	-	975,4	6,9
Économie, Science et Innovation				
Entreprises	69,3	55,9	125,2	0,9
Municipalités	21,1	-	21,1	0,1
Personnes	49,1	-	49,1	0,3
Autres bénéficiaires	303,5	-	303,5	2,2
	443,0	55,9	498,9	3,5
Autres				
Entreprises	664,8	583,3	1 248,1	8,9
Municipalités	1 315,7	143,2	1 458,9	10,3
Personnes	3 248,7	241,3	3 490,0	24,8
Autres bénéficiaires	312,2	2 375,1	2 687,3	19,1
	5 541,4	3 342,9	8 884,3	63,1
Total	10 623,0	3 476,4	14 099,4	100,0
Dépenses comparatives 2016-2017	10 198,8	3 470,8	13 669,6	

7. LES DÉPENSES RELATIVES AUX PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS

Les dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions sont composées de la variation des provisions pour créances douteuses, des provisions pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement ainsi que des provisions pour moins-values sur les prêts, les placements et les avances.

Pour l'exercice financier 2017-2018, ces dépenses augmentent de 34,5 M\$ pour s'établir à 245,2 M\$:

- Les dépenses attribuables à la variation des provisions pour créances douteuses totalisent 16,9 M\$, soit le même niveau qu'en 2016-2017;
- Les dépenses liées aux autres provisions s'établissent à 228,3 M\$ en 2017-2018, augmentant de 34,5 M\$ par rapport à 2016-2017. Cette augmentation se retrouve principalement au portefeuille « Économie, Science et Innovation » et découle essentiellement de l'accroissement des provisions pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement du Québec.

Dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions en 2017-2018 (en millions de dollars)

	Créances douteuses	Autres provisions	Total	%
Économie, Science et Innovation	-	227,3	227,3	92,7
Éducation et Enseignement supérieur	6,0	-	6,0	2,4
Autres ministères	10,9	1,0	11,9	4,9
Total	16,9	228,3	245,2	100,0
Dépenses comparatives 2016-2017	16,9	193,8	210,7	

ANNEXE 1

NATURE DES CATÉGORIES DE DÉPENSES

Rémunération

La rémunération englobe les honoraires des professionnels de la santé et les salaires des employés du réseau de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ainsi que de la fonction publique. Elle comprend également les traitements et les indemnités encourus envers les membres de l'Assemblée nationale, toute personne nommée ou désignée par cette dernière, le personnel qu'elle dirige, les juges ainsi que les membres de la Sûreté du Québec. Finalement, elle comprend tous les avantages sociaux fournis aux employés ainsi que les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement et autres comprennent les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, incluant le Fonds de suppléance, celles du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celles des réseaux de l'éducation. Sont incluses aussi les dépenses reliées à l'amortissement des immobilisations des ministères et organismes, incluant celles en ressources informationnelles.

Capital

Les dépenses de capital incluent les immobilisations subventionnées et les sommes versées aux fonds spéciaux aux fins des engagements inhérents à leurs immobilisations. Le gouvernement subventionne, selon le cas, le coût des immobilisations des bénéficiaires ou le remboursement du principal inhérent aux emprunts contractés par ses partenaires.

Les dépenses pour le remboursement du principal servent à assumer le financement de la quote-part gouvernementale sur les immobilisations subventionnées par le service de la dette. Ce mode d'intervention s'applique aux investissements réalisés par les institutions d'enseignement, les établissements de santé et de services sociaux, par les municipalités, dans le cas du transport en commun et de l'assainissement des eaux, ainsi que par les institutions culturelles dans le cas des équipements culturels.

Pour ces secteurs, les projets d'immobilisations achevés sont financés par des emprunts à long terme. Le calendrier de remboursement peut, selon le cas, s'étendre sur une période de 25 ans. Pour assumer sa part, le gouvernement s'engage à effectuer, en tout ou en partie, le remboursement du principal.

Intérêt

Les dépenses d'intérêt comprennent les dépenses affectées au service de dette subventionnée, prises en compte dans les dépenses de programmes, et les dépenses servant au paiement des intérêts sur la dette du gouvernement.

Support

Les dépenses de support comprennent les diverses autres subventions destinées à fournir une aide financière sous différentes formes aux personnes, aux entreprises, aux organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement, mais ne constituant pas pour le gouvernement une acquisition directe de biens ou de services, un prêt ou un placement.

ANNEXE 2

Répartition du Budget de dépenses 2017-2018 par grandes catégories¹
(en millions de dollars)

	Rémunération	Fonctionnement et autres ²	Capital	Intérêt	Support	Total
Assemblée nationale	100,4	37,0	-	-	0,1	137,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	65,5	26,8	-	-	10,7	103,0
Affaires municipales et Occupation du territoire	83,0	39,3	598,8	209,4	949,7	1 880,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	146,8	74,4	10,7	0,1	644,7	876,7
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	548,3	1 040,4	3,6	1,0	0,2	1 593,5
Conseil exécutif	96,5	27,7	11,7	1,8	287,5	425,2
Culture et Communications	135,8	122,4	144,4	46,9	240,3	689,8
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	86,7	41,7	6,8	2,6	15,0	152,8
Économie, Science et Innovation	76,2	275,4	60,2	5,5	498,9	916,2
Éducation et Enseignement supérieur	13 532,7	1 744,9	1 225,9	402,8	975,4	17 881,7
Énergie et Ressources naturelles	46,0	21,2	1,9	1,2	1,8	72,1
Famille	70,8	79,0	31,1	16,1	2 349,0	2 546,0
Finances	82,3	44,0	-	-	74,3	200,6
Forêts, Faune et Parcs	181,8	180,2	14,8	6,9	81,7	465,4
Immigration, Diversité et Inclusion	50,0	200,3	-	-	55,2	305,5
Justice	511,1	237,0	0,5	-	185,0	933,6
Relations internationales et Francophonie	53,7	24,3	-	-	28,3	106,3
Santé et Services sociaux	25 208,0	6 463,2	997,5	354,0	3 740,8	36 763,5
Sécurité publique	886,1	456,9	7,2	0,1	86,5	1 436,8
Tourisme	29,1	24,7	44,4	11,8	37,7	147,7
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	131,8	403,5	29,5	6,7	101,6	673,1
Travail, Emploi et Solidarité sociale	338,4	185,2	22,0	3,6	3 735,0	4 284,2
Dépenses de programmes	42 461,0	11 749,5	3 211,0	1 070,5	14 099,4	72 591,4
Service de la dette	-	-	-	7 776,5	-	7 776,5
Dépenses budgétaires	42 461,0	11 749,5	3 211,0	8 847,0	14 099,4	80 367,9

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.² Incluant les dépenses relatives aux créances douteuses et autres provisions.

Répartition des dépenses de programmes 2017-2018 par bénéficiaires¹
(en millions de dollars)

ANNEXE 3

	Ministères	Établissements de santé et de services sociaux	Institutions d'enseignement	Personnes ²	Municipalités	Entreprises	Autres ³	Total
Assemblée nationale	137,4	-	-	-	-	-	0,1	137,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	92,3	-	-	-	-	-	10,7	103,0
Affaires municipales et Occupation du territoire	88,8	-	5,2	166,2	1 410,4	12,0	197,6	1 880,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	179,8	-	9,3	-	0,6	590,0	97,0	876,7
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 552,7	1,8	23,8	-	-	-	15,2	1 593,5
Conseil exécutif	122,1	-	0,5	0,2	227,6	8,5	66,3	425,2
Culture et Communications	80,2	-	3,5	13,3	75,7	42,8	474,3	689,8
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	128,3	-	-	-	15,9	0,7	7,9	152,8
Économie, Science et Innovation	326,7	32,0	179,5	49,1	22,7	125,2	181,0	916,2
Éducation et Enseignement supérieur	192,6	1,5	16 689,5	823,9	-	-	174,2	17 881,7
Énergie et Ressources naturelles	68,0	-	-	-	2,3	-	1,8	72,1
Famille	163,2	1,8	1,5	1,4	7,1	433,3	1 937,7	2 546,0
Finances	113,8	40,0	3,3	-	12,1	4,9	26,5	200,6
Forêts, Faune et Parcs	364,3	-	-	-	12,5	16,0	72,6	465,4
Immigration, Diversité et Inclusion	250,3	-	-	30,6	1,2	-	23,4	305,5
Justice	639,8	-	-	181,4	-	-	112,4	933,6
Relations internationales et Francophonie	78,0	-	0,9	0,2	-	-	27,2	106,3
Santé et Services sociaux	228,3	24 014,7	-	11 113,3	-	486,3	920,9	36 763,5
Sécurité publique	1 344,9	-	-	14,7	65,2	1,8	10,2	1 436,8
Tourisme	21,8	-	0,2	-	0,2	6,9	118,6	147,7
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	434,6	-	0,2	15,3	99,5	11,6	111,9	673,1
Travail, Emploi et Solidarité sociale	529,0	0,3	49,8	3 079,9	42,1	138,3	444,8	4 284,2
Dépenses de programmes	7 136,9	24 092,1	16 967,2	15 489,5	1 995,1	1 878,3	5 032,3	72 591,4

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portée peut ne pas correspondre au total.

² Incluant l'aide aux personnes et les professionnels de la santé.

³ Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

APPENDICES

APPENDICE A

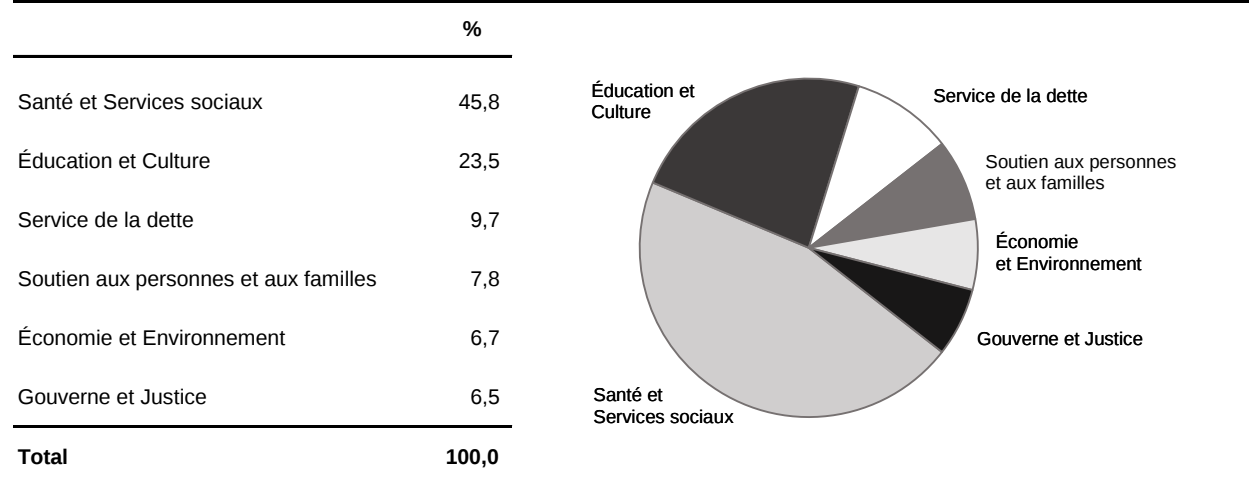
LE BUDGET DE DÉPENSES 2017-2018 PAR MISSIONS

Les dépenses budgétaires du gouvernement sont regroupées en six grandes missions de l'État, soit : Santé et Services sociaux, Éducation et Culture, Économie et Environnement, Soutien aux personnes et aux familles, Gouverne et Justice et Service de la dette.

Trois missions regroupent plus des trois quarts des dépenses budgétaires :

- La mission Santé et Services sociaux, avec 45,8 % des dépenses;
- La mission Éducation et Culture, qui totalise 23,5 % des dépenses;
- La mission Service de la dette, qui représente 9,7 % des dépenses.

Répartition par missions du Budget de dépenses 2017-2018



Dépenses par portefeuilles et missions en 2017-2018¹
(en millions de dollars)

Portefeuilles	Missions						Total
	Santé et Services sociaux	Éducation et Culture	Économie et Environnement	Soutien aux personnes et aux familles	Gouverne et Justice	Service de la dette	
Assemblée nationale	-	-	-	-	137,5	-	137,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	-	103,0	-	103,0
Affaires municipales et Occupation du territoire	-	-	1 160,8	-	719,4	-	1 880,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	-	876,7	-	-	-	876,7
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	-	-	-	-	1 593,5	-	1 593,5
Conseil exécutif	-	-	-	-	425,2	-	425,2
Culture et Communications	-	689,8	-	-	-	3,5	693,3
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	-	-	152,8	-	-	-	152,8
Économie, Science et Innovation	-	-	907,8	8,5	-	-	916,2
Éducation et Enseignement supérieur	-	17 881,7	-	-	-	-	17 881,7
Énergie et Ressources naturelles	-	-	72,1	-	-	-	72,1
Famille	-	-	-	2 546,0	-	-	2 546,0
Finances	-	-	-	-	200,6	7 773,0	7 973,6
Forêts, Faune et Parcs	-	-	465,4	-	-	-	465,4
Immigration, Diversité et Inclusion	-	305,5	-	-	-	-	305,5
Justice	-	-	-	308,2	625,4	-	933,6
Relations internationales et Francophonie	-	-	106,3	-	-	-	106,3
Santé et Services sociaux	36 763,5	-	-	-	-	-	36 763,5
Sécurité publique	-	-	-	-	1 436,8	-	1 436,8
Tourisme	-	-	147,7	-	-	-	147,7
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	-	-	673,1	-	-	-	673,1
Travail, Emploi et Solidarité sociale	-	-	855,7	3 411,0	17,4	-	4 284,2
Total	36 763,5	18 877,0	5 418,5	6 273,7	5 258,7	7 776,5	80 367,9

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.

Mission Santé et Services sociaux, dépenses par portefeuilles et programmes¹

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2017-2018	Budget de dépenses^{2,3} 2016-2017	Dépense probable³ 2016-2017	Dépenses³ 2015-2016	Dépenses³ 2014-2015
Santé et Services sociaux					
Fonctions de coordination	143,4	141,8	141,8	117,4	113,7
Office des personnes handicapées du Québec	12,8	12,7	12,7	11,1	11,4
Régie de l'assurance maladie du Québec	10 783,9	10 183,5	10 183,5	9 853,1	9 396,5
Services dispensés à la population	25 823,4	24 918,0	24 930,6	24 295,6	24 252,1
Total	36 763,5	35 255,9	35 268,6	34 277,1	33 773,7

¹ Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2017-2018. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

² Les données au titre du budget de dépenses 2016-2017 correspondent aux dépenses comparatives 2016-2017 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

³ Les dépenses ont été redressées pour prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, ce redressement ayant toutefois été appliqué aux dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux. Elles ont également été redressées pour notamment prendre en compte l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

Mission Éducation et Culture, dépenses par portefeuilles et programmes¹

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2017-2018	Budget de dépenses^{2, 3} 2016-2017	Dépense probable³ 2016-2017	Dépenses³ 2015-2016	Dépenses³ 2014-2015
Culture et Communications					
Charte de la langue française	29,7	29,3	28,8	23,9	24,8
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	57,6	54,3	57,6	57,4	60,2
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	602,6	597,0	592,7	597,4	576,3
Éducation et Enseignement supérieur					
Administration	187,8	188,5	176,1	167,4	172,5
Aide financière aux études	824,9	744,8	743,3	702,6	679,9
Développement du loisir et du sport	81,8	77,8	78,8	72,0	59,5
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	9 940,7	9 447,9	9 514,2	9 065,5	9 127,0
Enseignement supérieur	5 559,8	5 375,5	5 384,6	5 284,0	5 282,0
Régimes de retraite	1 194,1	1 255,3	1 255,3	1 236,4	1 232,0
Soutien aux organismes	92,8	80,1	92,1	73,5	63,5
Immigration, Diversité et Inclusion					
Immigration, Diversité et Inclusion	305,5	291,9	178,1	149,7	155,6
Total	18 877,0	18 142,2	18 101,6	17 429,7	17 433,3

¹ Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2017-2018. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

² Les données au titre du budget de dépenses 2016-2017 correspondent aux dépenses comparatives 2016-2017 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

³ Les dépenses ont été redressées pour prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, ce redressement ayant toutefois été appliqué aux dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux. Elles ont également été redressées pour notamment prendre en compte l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes¹

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2017-2018	Budget de dépenses^{2,3} 2016-2017	Dépense probable³ 2016-2017	Dépenses³ 2015-2016	Dépenses³ 2014-2015
Affaires municipales et Occupation du territoire					
Développement des territoires	143,6	115,9	116,3	114,5	164,0
Habitation	434,5	430,9	426,0	459,6	449,1
Modernisation des infrastructures municipales	438,9	424,8	405,8	382,9	377,0
Promotion et développement de la région métropolitaine	143,9	120,7	143,4	140,8	154,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	432,8	410,2	411,0	406,1	423,0
Organismes d'État	443,9	451,1	451,1	460,4	498,5
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques					
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5,1	5,1	5,9	5,6	6,7
Protection de l'environnement	147,7	142,0	140,8	143,8	143,1
Économie, Science et Innovation					
Développement de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	435,5	344,4	360,0	328,6	354,8
Interventions relatives au Fonds du développement économique	283,2	276,5	353,0	79,6	183,1
Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	189,1	189,0	189,0	188,7	188,7
Énergie et Ressources naturelles					
Gestion des ressources naturelles	72,1	72,2	71,9	69,5	73,6
Forêts, Faune et Parcs					
Faune et Parcs	119,2	118,1	118,1	124,2	119,5
Forêts	346,2	347,0	347,0	317,6	336,9
Relations internationales et Francophonie					
Affaires internationales	106,3	95,9	97,1	98,8	96,2
Tourisme					
Promotion et développement du tourisme	147,7	138,0	142,1	122,5	124,0
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports					
Administration et services corporatifs	62,5	63,6	63,3	58,5	65,7
Infrastructures et systèmes de transport	610,6	590,9	571,7	598,7	595,9

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes¹ (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2017-2018	Budget de dépenses^{2,3} 2016-2017	Dépense probable³ 2016-2017	Dépenses³ 2015-2016	Dépenses³ 2014-2015
Travail, Emploi et Solidarité sociale					
Mesures d'aide à l'emploi	799,9	802,1	840,1	837,6	825,1
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	55,7	53,8	54,0	50,3	50,0
Total	5 418,5	5 192,2	5 307,6	4 988,4	5 229,6

¹ Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2017-2018. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

² Les données au titre du budget de dépenses 2016-2017 correspondent aux dépenses comparatives 2016-2017 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

³ Les dépenses ont été redressées pour prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, ce redressement ayant toutefois été appliqué aux dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux. Elles ont également été redressées pour notamment prendre en compte l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

Mission Soutien aux personnes et aux familles, dépenses par portefeuilles et programmes¹
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2017-2018	Budget de dépenses^{2,3} 2016-2017	Dépense probable³ 2016-2017	Dépenses³ 2015-2016	Dépenses³ 2014-2015
Économie, Science et Innovation					
Condition féminine	8,5	9,3	9,8	8,6	9,1
Famille					
Condition des aînés	29,5	29,2	29,2	20,6	14,9
Curateur public	51,6	50,1	50,1	61,9	57,4
Mesures d'aide à la famille	2 398,8	2 389,8	2 383,8	2 430,0	2 474,6
Planification, recherche et administration	66,1	64,7	65,0	53,2	52,7
Justice					
Accessibilité à la justice	177,3	178,4	176,5	174,3	161,5
Indemnisation et reconnaissance	130,9	125,1	125,1	112,9	108,7
Travail, Emploi et Solidarité sociale					
Administration	493,1	460,9	491,7	478,2	487,8
Mesures d'aide financière	2 917,9	2 934,0	2 967,1	3 004,9	3 013,8
Total	6 273,7	6 241,5	6 298,2	6 344,6	6 380,6

¹ Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2017-2018. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

² Les données au titre du budget de dépenses 2016-2017 correspondent aux dépenses comparatives 2016-2017 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

³ Les dépenses ont été redressées pour prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, ce redressement ayant toutefois été appliqué aux dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux. Elles ont également été redressées pour notamment prendre en compte l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes¹

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2017-2018	Budget de dépenses^{2, 3} 2016-2017	Dépense probable³ 2016-2017	Dépenses³ 2015-2016	Dépenses³ 2014-2015
Assemblée nationale					
Direction générale à l'administration, affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale	58,3	57,0	57,0	55,0	52,5
Secrétariat général et affaires juridiques et parlementaires	7,1	7,2	7,2	7,0	6,2
Services statutaires aux parlementaires	72,1	71,4	71,4	68,2	67,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale					
Administration du système électoral	50,1	42,0	42,0	41,7	77,7
Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie	1,2	1,2	1,2	0,7	0,7
Le Commissaire au lobbying	3,5	3,5	3,4	3,2	3,2
Le Protecteur du citoyen	17,6	15,8	15,8	14,4	14,5
Le Vérificateur général	30,7	29,3	28,4	27,7	26,7
Affaires municipales et Occupation du territoire					
Administration générale	59,8	61,1	59,1	49,8	51,8
Commission municipale du Québec	3,4	3,4	3,3	3,0	3,4
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	634,3	608,5	625,2	576,5	623,9
Régie du logement	21,9	21,1	21,1	21,7	22,9
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Commission de la fonction publique	4,3	4,0	4,0	3,9	4,0
Fonds de suppléance	879,3	640,2	554,0	-	-
Régimes de retraite et d'assurances	420,7	478,2	478,2	393,8	393,0
Soutien au Conseil du trésor	73,8	73,6	73,0	62,3	64,3
Soutien aux fonctions gouvernementales	215,2	197,7	197,7	366,4	275,1
Conseil exécutif					
Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques	8,8	8,8	8,8	7,6	8,0
Affaires autochtones	269,3	266,3	265,3	250,4	248,9
Affaires intergouvernementales canadiennes	12,6	12,8	12,8	11,2	13,3
Affaires maritimes	1,3	1,3	1,6	1,1	0,5
Cabinet du lieutenant-gouverneur	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Jeunesse	39,3	38,6	33,5	32,7	39,3
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	93,0	89,8	89,0	80,4	86,7

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes¹ (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2017-2018	Budget de dépenses^{2,3} 2016-2017	Dépense probable³ 2016-2017	Dépenses³ 2015-2016	Dépenses³ 2014-2015
Finances					
Direction du Ministère	41,9	40,1	41,3	75,4	40,8
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	158,6	121,6	61,6	51,1	55,2
Justice					
Activité judiciaire	126,4	123,5	123,8	113,2	111,6
Administration de la justice	317,0	288,5	295,4	301,5	287,7
Autres organismes relevant du ministre	23,3	23,2	23,2	23,7	23,8
Justice administrative	14,3	14,5	14,5	13,5	13,4
Poursuites criminelles et pénales	144,3	125,6	130,6	127,5	126,2
Sécurité publique					
Organismes relevant du ministre	48,7	47,6	50,0	42,0	38,9
Sécurité, prévention et gestion interne	748,7	697,1	711,3	646,1	657,2
Sûreté du Québec	639,4	632,0	646,5	644,7	664,3
Travail, Emploi et Solidarité sociale					
Travail	17,4	17,2	23,6	27,9	28,9
Total	5 258,7	4 864,5	4 775,6	4 146,1	4 132,6

¹ Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2017-2018. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

² Les données au titre du budget de dépenses 2016-2017 correspondent aux dépenses comparatives 2016-2017 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

³ Les dépenses ont été redressées pour prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, ce redressement ayant toutefois été appliqué aux dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux. Elles ont également été redressées pour notamment prendre en compte l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

Mission Service de la dette, dépenses par portefeuilles et programmes¹

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2017-2018	Budget de dépenses^{2,3} 2016-2017	Dépense probable³ 2016-2017	Dépenses³ 2015-2016	Dépenses³ 2014-2015
Culture et Communications					
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	3,5	3,5	3,5	3,6	3,7
Finances					
Service de la dette	7 773,0	7 598,0	7 598,0	7 951,0	8 146,2
Total	7 776,5	7 601,5	7 601,5	7 954,6	8 149,9
Redressements comptables	-	55,2	-	-	-
Total des missions	80 367,9	77 353,1	77 353,1	75 140,5	75 099,6

¹ Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2017-2018. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

² Les données au titre du budget de dépenses 2016-2017 correspondent aux dépenses comparatives 2016-2017 apparaissant au volume Crédits des ministères et organismes.

³ Les dépenses ont été redressées pour prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, ce redressement ayant toutefois été appliqué aux dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux. Elles ont également été redressées pour notamment prendre en compte l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

APPENDICE B

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

Cet appendice présente l'évolution des principaux indicateurs économiques et budgétaires du Québec depuis l'exercice financier 2003-2004, soit pour une période de 15 ans, et se compose de trois tableaux présentant :

- L'évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires;
- L'évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques;
- Les dépenses par portefeuilles.

B.1

Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires¹

	Dépenses de programmes ²		Service de la dette		Dépenses budgétaires	
	M\$	variation en %	M\$	variation en %	M\$	variation en %
2003-2004	43 419	3,6	6 850	0,7	50 269	3,2
2004-2005	45 537	4,9	7 035	2,7	52 572	4,6
2005-2006	46 839	2,9	7 042	0,1	53 881	2,5
2006-2007	49 081	4,8	7 185	2,0	56 266	4,4
2007-2008	51 833	5,6	7 160	(0,3)	58 993	4,8
2008-2009	55 258	6,6	6 639	(7,3)	61 897	4,9
2009-2010	58 279	5,5	6 240	(6,0)	64 519	4,2
2010-2011	60 292	3,5	7 084	13,5	67 376	4,4
2011-2012	62 180	3,1	7 348	3,7	69 528	3,2
2012-2013	63 313	1,8	7 766	5,7	71 079	2,2
2013-2014	65 905	4,1	8 434	8,6	74 339	4,6
2014-2015	66 950	1,6	8 150	(3,4)	75 100	1,0
2015-2016	67 186	0,4	7 955	(2,4)	75 141	0,1
2016-2017 ³	69 752	3,8	7 601	(4,4)	77 353	2,9
2017-2018 ³	72 591	4,1	7 777	2,3	80 368	3,9

¹ Les dépenses budgétaires excluent les entités consolidées.

² Les dépenses ont été redressées pour notamment prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

³ Prévisions.

B.2

Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques

	Population ¹ en milliers	Taux de croissance du PIB ² %	Taux d'inflation au Canada ³ en %	Dépenses de programmes		
				en % du PIB	par habitant	
					en \$	variation en %
2003-2004	7 485	3,8	2,8	16,8	5 800	3,0
2004-2005	7 535	4,9	1,8	16,8	6 043	4,2
2005-2006	7 581	3,1	2,2	16,7	6 178	2,2
2006-2007	7 632	3,7	2,0	16,9	6 431	4,1
2007-2008	7 693	5,3	2,2	16,9	6 738	4,8
2008-2009	7 762	2,7	2,3	17,6	7 120	5,7
2009-2010	7 843	0,1	0,3	18,5	7 430	4,4
2010-2011	7 929	4,3	1,8	18,4	7 604	2,3
2011-2012	8 008	5,1	2,9	18,0	7 765	2,1
2012-2013	8 086	2,7	1,5	17,9	7 830	0,8
2013-2014	8 156	3,0	0,9	18,1	8 081	3,2
2014-2015	8 215	1,9	2,0	18,0	8 150	0,9
2015-2016	8 259	2,6	1,1	17,6	8 134	(0,2)
2016-2017 ⁴	8 326	3,0	1,4	17,8	8 377	3,0
2017-2018 ⁴	8 391	3,3	2,0	17,9	8 651	3,3

Sources : Secrétariat du Conseil du trésor pour les données sur les dépenses de programmes, Statistique Canada et ministère des Finances pour les données économiques.

¹ Population au 1^{er} juillet de l'exercice financier considéré.

² Le PIB est calculé sur une base nominale en prenant la moyenne annuelle pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

³ Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

⁴ Prévisions.

B.3

Dépenses par portefeuilles¹

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2017-2018	Dépense probable ³ 2016-2017	Dépenses réelles ³		
			2015-2016	2014-2015	2013-2014
Assemblée nationale	138	136	130	126	122
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	103	91	88	123	130
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 880	1 800	1 749	1 847	1 741
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	877	862	867	922	1 047
Conseil du trésor et Administration gouvernementale ²	1 593	1 307	826	736	896
Conseil exécutif	425	412	384	397	398
Culture et Communications	690	679	679	661	665
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	153	147	149	150	164
Économie, Science et Innovation	916	912	606	736	745
Éducation et Enseignement supérieur	17 882	17 244	16 601	16 616	16 469
Énergie et Ressources naturelles	72	72	69	74	63
Famille	2 546	2 528	2 566	2 600	2 536
Finances ²	201	103	127	96	99
Forêts, Faune et Parcs	465	465	442	456	480
Immigration, Diversité et Inclusion ²	306	178	150	156	162
Justice	934	889	867	833	839
Relations internationales et Francophonie	106	97	99	96	104
Santé et Services sociaux	36 764	35 269	34 277	33 774	32 624
Sécurité publique	1 437	1 408	1 333	1 360	1 369
Tourisme	148	142	122	124	135
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	673	635	657	662	708
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 284	4 376	4 399	4 406	4 411
Dépenses de programmes	72 591	69 752	67 186	66 950	65 905
Service de la dette	7 777	7 601	7 955	8 150	8 434
Dépenses budgétaires	80 368	77 353	75 141	75 100	74 339

¹ Les dépenses par portefeuilles sont présentées selon la structure budgétaire 2017-2018. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total. À noter que le reclassement des dépenses par portefeuilles n'est pas définitif. Des discussions additionnelles pourraient faire varier la répartition de ces dépenses.

² Le budget de dépenses 2017-2018 de ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées dans les exercices financiers antérieurs sont diminuées en raison de tels transferts.

Dépenses réelles ³									
2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
119	115	113	114	115	114	107	99	96	97
151	74	70	70	134	70	131	58	58	93
1 780	1 823	1 752	1 740	1 657	1 609	1 669	1 601	1 534	1 358
1 068	1 059	1 056	1 098	704	722	692	656	659	659
482	557	802	542	532	501	700	513	524	435
390	369	352	341	326	315	264	262	272	225
649	675	650	657	646	626	597	539	529	516
163	163	169	169	167	152	146	154	165	181
656	862	772	877	954	679	499	667	520	496
15 803	15 563	15 185	14 643	14 310	13 389	12 629	12 271	11 865	11 559
92	120	100	112	120	119	112	114	121	128
2 445	2 427	2 262	2 066	1 961	1 836	1 719	1 622	1 544	1 488
84	109	87	280	218	84	79	82	90	83
540	562	638	621	517	567	392	323	281	328
157	166	172	164	155	129	122	113	118	124
810	776	715	694	687	672	718	643	622	588
115	116	118	123	127	113	100	100	100	109
31 122	29 969	28 784	27 483	25 638	24 071	22 468	21 178	20 596	19 040
1 358	1 311	1 161	1 147	1 109	1 044	977	933	932	924
129	142	140	144	136	144	143	158	144	145
713	744	745	737	703	619	604	567	530	521
4 486	4 478	4 450	4 456	4 342	4 255	4 214	4 184	4 238	4 321
63 313	62 180	60 292	58 279	55 258	51 833	49 081	46 839	45 537	43 419
7 766	7 348	7 084	6 240	6 639	7 160	7 185	7 042	7 035	6 850
71 079	69 528	67 376	64 519	61 897	58 993	56 266	53 881	52 572	50 269

³ Les dépenses ont été redressées pour notamment prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), lequel est aboli au 1^{er} avril 2017, l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

